

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 7–11 juin 2010



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2010/17
11 novembre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|--|------|
| Observations du Président du Conseil d'administration sur le PAM et la faim | 1 |
| QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES | |
| 2010/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive | 1 |
| Invités d'honneur | 2 |
| RAPPORTS ANNUELS | |
| 2010/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2009 | 4 |
| RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES | |
| 2010/EB.A/3 Comptes annuels vérifiés de 2009 | 6 |
| 2010/EB.A/4 Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016 | 6 |
| 2010/EB.A/5 Nomination des membres du Comité d'audit | 8 |
| 2010/EB.A/6 Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice 2010-2011 | 8 |
| 2010/EB.A/7 Examen du cadre de financement du PAM: options proposées | 9 |
| 2010/EB.A/8 Rapport annuel du Comité d'audit du PAM | 10 |
| 2010/EB.A/9 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes | 12 |
| 2010/EB.A/10 Rapport de l'Inspecteur général | 12 |
| 2010/EB.A/11 Enquête sur les opérations du PAM en Somalie | 13 |
| RAPPORTS D'ÉVALUATION | |
| 2010/EB.A/12 Rapport annuel sur l'évaluation en 2009 | 14 |
| PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE | |
| 2010/EB.A/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 | 16 |
| 2010/EB.A/14 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — République populaire démocratique de Corée 200114 | 16 |
| PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE | |
| 2010/EB.A/15 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011) | 17 |
| 2010/EB.A/16 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Tadjikistan 200120 | 17 |
| 2010/EB.A/17 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Arménie 200128 | 17 |

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

| | | |
|--------------|--|----|
| 2010/EB.A/18 | Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006-2010) | 20 |
| 2010/EB.A/19 | Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Bénin 200045 | 20 |
| 2010/EB.A/20 | Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement République centrafricaine 103610 | 20 |
| 2010/EB.A/21 | Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Programme de pays Sierra Leone 105840 | 20 |
| 2010/EB.A/22 | Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Sierra Leone 200062 | 20 |

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES 23**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

| | | |
|--------------|--|----|
| 2010/EB.A/23 | Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999-2008) | 24 |
| 2010/EB.A/29 | Rapport de la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya | 24 |
| 2010/EB.A/24 | Projet de programme de pays — Burundi 200119 (2011-2014) | 24 |

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

| | | |
|--------------|-----------------------------------|----|
| 2010/EB.A/25 | Examen des catégories d'activités | 27 |
|--------------|-----------------------------------|----|

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

| | | |
|--------------|--|----|
| 2010/EB.A/26 | Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2009 | 28 |
| 2010/EB.A/27 | Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: rapport du Corps commun d'inspection | 28 |

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | | |
|--------------|---|----|
| 2010/EB.A/28 | Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration | 30 |
|--------------|---|----|

QUESTIONS DIVERSES

| | | |
|--------------|---|----|
| 2010/EB.A/30 | Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, DE L'UNICEF et du PAM au Rwanda | 31 |
|--------------|---|----|

| | | |
|--|--|----|
| | Liste des sigles utilisés dans le présent document | 32 |
|--|--|----|

| | | |
|----------|------------------------------|----|
| Annexe I | Décisions et recommandations | 33 |
|----------|------------------------------|----|

| | | |
|-----------|---------------|----|
| Annexe II | Ordre du jour | 42 |
|-----------|---------------|----|

OBSERVATIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE PAM ET LA FAIM

1. Le Président du Conseil d'administration a souhaité la bienvenue à tous les participants à la session annuelle et a profité de l'occasion pour présenter l'état actuel de la faim dans le monde, soulignant que malgré les efforts accomplis pour atteindre le premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD) et l'Objectif stratégique 1 du PAM, le nombre de personnes victimes de ce fléau avait atteint 1,2 milliard. Il a vivement remercié les donateurs, qui avaient versé plus de 4 milliards de dollars E.-U. en 2009, tout en constatant que le volume effectif de vivres livrés par le PAM avait baissé.
2. Le Président a appelé l'attention sur le fait que le coût de livraison de chaque tonne de produits alimentaires était désormais quasiment égal au coût d'acquisition. Des mécanismes d'achats locaux pourraient contribuer à résoudre ce problème. Le Président a souligné l'efficacité des travaux menés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM ainsi que par les banques de développement. La communauté internationale devait toutefois redoubler d'efforts, étant donné la hausse du nombre de personnes souffrant de la faim et du coût de l'aide alimentaire d'urgence. Le PAM et ses partenaires devaient collaborer en vue de mobiliser le secteur privé, de faire entendre leur voix auprès des dirigeants nationaux, d'élaborer de nouveaux dispositifs de collecte de fonds et de lancer des campagnes de sensibilisation visant à faire augmenter autant que possible les dons aux organismes de lutte contre la faim. L'accent devrait être mis sur le renforcement des capacités et l'aide au développement des pays. Il fallait faire face à une situation d'extrême urgence.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2010/EB.A/1)

3. La Directrice exécutive a tout d'abord remercié le Président pour son franc-parler et lancé à son tour un appel à la mobilisation face à l'accroissement des besoins. Elle a souligné que le Plan stratégique du PAM (2008–2013) autorisait celui-ci à mener des réformes pionnières pour accomplir sa mission, c'est-à-dire sauver des vies et apporter une assistance humanitaire réfléchie.
4. Tout en rappelant au Conseil que le combat contre la faim pouvait être gagné, la Directrice exécutive a insisté sur certains des problèmes humanitaires les plus pressants et sur les efforts que le PAM déployait pour y remédier dans des pays tels que l'Afghanistan, Haïti, le Niger, le Pakistan, la Somalie et le Soudan. Elle a également illustré le succès obtenu s'agissant de la mise en œuvre d'outils tels que l'initiative "Achats au service du progrès"(P4P), les transferts monétaires et les bons d'alimentation, et a décrit l'action entreprise pour accorder une plus large place à la nutrition dans les programmes mondiaux et exploiter les connaissances les plus récentes, grâce à des initiatives comme le partenariat REACH et le projet *Laser Beam*.
5. La Directrice exécutive a récapitulé les réformes internes menées avec l'appui du Conseil pour améliorer l'efficacité opérationnelle, renforcer le contrôle de gestion et l'obligation redditionnelle et – dans le cas de l'examen du cadre de financement – donner effet au Plan stratégique.

6. Elle a poursuivi en soulignant le rôle crucial des partenariats dans la lutte contre la faim et l'élan imprimé par de nouvelles initiatives engagées par le G-8 et le G-20, l'Union africaine et le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Elle a également salué la mobilisation grandissante dans le monde pour lutter contre la faim. En conclusion, la Directrice exécutive a remercié les membres de leur générosité et de leur action visant à placer la satisfaction des besoins alimentaires au premier rang des priorités.

Invités d'honneur

7. Le Président du Conseil et la Directrice exécutive ont souhaité la bienvenue à Kristalina Georgieva, Commissaire européenne à la coopération internationale, l'aide humanitaire et la réaction aux crises, et à Rajiv Shah, Administrateur de la United States Agency for International Development (USAID), et les ont invités à prendre la parole devant le Conseil.
8. Mme Georgieva a relaté son expérience en Haïti après le séisme de janvier, saluant l'intervention rapide du PAM et ses efforts soutenus dans ce pays et au Sahel. Alors que les catastrophes naturelles et anthropiques se multipliaient, les apports de fonds étaient limités du fait de la crise économique et des besoins nationaux; la communauté humanitaire avait dû faire au mieux avec les rares ressources disponibles. La coopération était donc indispensable. Au Niger, Mme Georgieva avait été impressionnée par la coordination existant entre les acteurs internationaux, dont le PAM, que renforçaient le module d'action humanitaire groupée. L'établissement d'un module mondial de la sécurité alimentaire dans le cadre humanitaire était attendu avec impatience.
9. Mme Georgieva s'est particulièrement félicitée de l'accroissement de la coopération entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: lors du Sommet de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, l'Union européenne s'était engagée à verser 2,7 milliards d'euros pour soutenir le travail de ces organismes en faveur de la sécurité alimentaire. Le PAM faisait preuve d'une capacité de réaction remarquable, et des ressources supplémentaires seraient engagées à l'avenir, notamment en faveur du Soudan. Mme Georgieva a souligné que les transferts monétaires pouvaient se révéler plus efficaces que la distribution de vivres, puisqu'ils profitaient aux marchés locaux et contribuaient à préserver la dignité des bénéficiaires et à promouvoir l'autonomisation des femmes. En conclusion, elle a tenu à souligner que 88 pour cent des Européens soutenaient l'aide humanitaire malgré la crise économique, mais il fallait que les institutions soient plus ciblées et dotées de structures simplifiées, afin de renforcer la volonté politique d'appui à long terme.
10. M. Shah a remercié les orateurs qui l'avaient précédé et déclaré que le Gouvernement américain partageait la conviction de la Directrice exécutive selon laquelle le combat contre la faim pouvait être remporté. Il a félicité le PAM pour son rôle de chef de file, son efficacité et l'importance accordée aux interventions en cas de crise humanitaire, ainsi que pour l'innovativité des activités mises en place pour accélérer la transition des secours au développement et éradiquer durablement la faim.
11. M. Shah a évoqué les initiatives de l'USAID destinées à améliorer l'analyse des marchés, augmenter les ressources en faveur des achats locaux et régionaux, et cartographier les efforts en matière de sécurité alimentaire. Les principes sous-tendant l'initiative *Feed the future*, dotée de fonds s'élevant à 3,5 milliards de dollars, étaient la prise en main par les pays des opérations et le respect de leurs obligations redditionnelles, la coordination, la participation du secteur privé, l'octroi d'une place prioritaire aux femmes et l'efficacité, à l'image de nombreuses activités du PAM. M. Shah a conclu en reprenant les propos du Président Obama selon lesquels la faim chronique menaçait la stabilité et

ébranlait la sécurité nationale, et en soulignant que les ressources allouées à l'initiative *Feed the Future* venaient s'ajouter à celles destinées à l'assistance humanitaire.

12. Le Conseil a remercié le Président, la Directrice exécutive, Mme Georgieva et M. Shah de leurs interventions. Leur description des conditions de travail du PAM a confirmé qu'il fallait renforcer l'efficacité et la réactivité face aux besoins estimés, et trouver des solutions durables au problème de la faim. Pour atteindre ces objectifs et faciliter le passage de l'aide à l'assistance alimentaire, les approches traditionnelles telles que le système de financement fondé sur le volume des produits devraient être modifiées et de nouveaux mécanismes mis en place. Les membres du Conseil ont souligné que l'une des meilleures façons de faire face aux situations d'urgence était d'appuyer la prise en charge par les gouvernements d'interventions durables telles que les systèmes de protection sociale; il fallait travailler de manière concertée, dans le cadre de partenariats solides, notamment pour exploiter au mieux des ressources limitées. À cet égard, la coopération Sud-Sud semblait constituer un dispositif efficace, et les évaluations et les enseignements tirés des opérations du PAM et d'organismes partenaires pouvaient se révéler très instructifs.
13. Les membres du Conseil ont rendu un hommage appuyé au travail du personnel du PAM et de ses partenaires dans des conditions difficiles et dangereuses: leur courage et leur dévouement ont été unanimement salués. S'agissant de la question de la sûreté et de la sécurité du personnel, l'approche du PAM privilégiant la doctrine du "comment rester" par rapport à celle du "quand partir" a été jugée positive.
14. Le rôle moteur du PAM dans les modules d'intervention groupée des Nations Unies a été encouragé. Les membres du Conseil ont également souligné l'importance du travail accompli par le PAM pour améliorer les procédures de gestion et de financement et ainsi renforcer l'impact de ses programmes sur la pauvreté et la faim, et applaudi l'appui qu'il offrait à d'autres organismes, par exemple sous la forme de services logistiques. Plusieurs membres ont souligné qu'il fallait mettre au point de nouveaux moyens d'assurer le financement et l'exécution des programmes, renforcer la transparence au sujet des détournements de vivres, poursuivre la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et engager de nouveaux partenariats pour optimiser l'exécution des programmes d'assistance. Les membres du Conseil ont également jugé nécessaire de renforcer la capacité de résistance des pays exposés aux catastrophes, par exemple par l'intermédiaire de l'initiative P4P et d'activités similaires, pour lutter contre la malnutrition et briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la faim: pour ce faire il importait de placer la nutrition au cœur des priorités. Le PAM devrait adopter la politique de la main tendue plutôt que de distribuer des dons. Plusieurs membres du Conseil ont fait observer qu'il fallait de nouveau s'intéresser de près aux OMD, à cinq ans seulement de leur échéance.
15. Certains membres du Conseil ont exprimé leur inquiétude face à l'ampleur grandissante du programme de travail et à l'écart entre les recettes escomptées et les recettes réelles, et fait observer qu'il fallait hiérarchiser les priorités pour permettre au PAM d'allouer efficacement ses ressources. De nouvelles stratégies de financement et de gestion des ressources devaient être mises en place pour que l'équilibre entre l'offre et la demande puisse être constamment examiné; entre autres mesures, les méthodes employées pour cerner le profil des donateurs et des bénéficiaires pouvaient être revues, afin d'optimiser les possibilités de financement. Les membres du Conseil ont encouragé le Secrétariat à continuer de promouvoir la prise en main des programmes par les instances nationales et locales, en gardant à l'esprit les liens devant unir les interventions d'urgence et celles visant le redressement à long terme.

16. Les membres du Conseil ont constaté qu'il fallait veiller à ce que les programmes soient élaborés compte tenu de données probantes, et à ce que les évaluations restent totalement objectives. Certains membres ont souligné qu'il convenait de continuer de traiter les questions concernant les réfugiés, notamment en aidant les pays d'accueil et en privilégiant l'achat de produits alimentaires locaux. Les membres du Conseil ont salué le message d'espoir que les travaux du PAM transmettaient aux plus démunis, et constaté que les contributions en espèces pluriannuelles non liées, versées en début d'exercice, aidaient efficacement le Programme à remplir ses engagements.
17. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a remercié les membres du Conseil de leurs observations, réitérant qu'une approche globale de la lutte contre la faim dans le monde exigeait que les pays dirigent et prennent eux-mêmes en main les interventions alimentaires et nutritionnelles. Elle est convenue que le Programme devait hiérarchiser ses priorités afin d'utiliser ses ressources au mieux, tout en veillant à ne pas négliger les situations d'urgence se produisant à une échelle relativement réduite. La manière dont les autres organisations géraient leurs modalités de financement et fixaient leurs priorités serait examinée; le PAM s'efforçait également de se doter du meilleur modèle financier qui soit pour faire en sorte que ses ressources soient administrées de manière à obtenir un impact maximal. Ce processus incluait aussi des travaux plus poussés sur la gestion des risques. La Directrice exécutive s'est engagée à s'attaquer aux différents sujets de préoccupation évoqués par le Conseil et elle a remercié tous les membres, les observateurs et les éminents invités de leur appui et de leurs commentaires constructifs.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel sur les résultats de 2009 (2010/EB.A/2) (*pour approbation*)

18. Lorsqu'il a présenté le rapport annuel sur les résultats de 2009, le Secrétariat a attiré l'attention sur les changements apportés à la présentation et au contenu de ce document, qui était axé sur les résultats obtenus vis-à-vis des cinq Objectifs stratégiques du PAM et les progrès accomplis par le Programme au regard des cinq priorités de gestion. Ce rapport avait été élaboré à partir d'informations issues du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II), du progiciel de gestion intégré et des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), des rapports normalisés sur les projets, du système de collecte de données DACOTA (Data Collection Telecoms Application), du Cadre de résultats stratégiques et d'une vaste concertation interne. Le rapport portait spécifiquement sur 143 des 189 projets du PAM en cours d'exécution correspondant au Plan stratégique en cours (2008–2013); les 46 autres projets devaient être supprimés en 2009. Un certain nombre d'opérations avaient été étudiées pour rendre compte des tendances observées, de l'expérience acquise et des enseignements tirés s'agissant de l'utilisation de nouveaux indicateurs.
19. Le Secrétariat a fait remarquer que le PAM avait eu à relever un certain nombre de défis en 2009, puisqu'il avait notamment dû faire face à l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim et intervenir dans des environnements de plus en plus hostiles. Le Programme était néanmoins venu en aide à 102 millions de personnes démunies dans 75 pays, grâce aux contributions d'un montant de 4,2 milliards de dollars versées par 190 gouvernements et donateurs privés; il avait acheté 2,6 millions de tonnes de produits alimentaires, dont 80 pour cent provenaient de 75 pays en développement, multiplié les projets d'assistance alimentaire tels que l'initiative P4P et les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation, et élaboré une politique nutritionnelle plus efficace. Le Secrétariat a souligné que le rapport annuel sur les résultats était un travail de longue

haleine et que les observations du Conseil seraient prises en compte lors de l'élaboration des futurs rapports. Le PAM s'employait à améliorer l'établissement de rapports incorporant des indicateurs de résultats, et à doter les bureaux de pays des moyens nécessaires pour qu'ils puissent recueillir les données requises.

20. Le Conseil a salué la nouvelle présentation du rapport annuel sur les résultats, ainsi que le travail considérable fourni pour le produire. S'il s'est dit impressionné par l'ampleur et la flexibilité des interventions du PAM, et par le caractère réaliste et objectif du rapport, il a toutefois invité le Secrétariat à rechercher des moyens de fonder davantage ce document sur des indicateurs qualitatifs afin d'accroître encore la transparence, et de veiller à ce que le rapport repose sur une analyse des faits. Les membres du Conseil ont suggéré que le Secrétariat fasse le point de l'utilisation des indicateurs en vigueur afin de les améliorer et d'obtenir des données fiables et faciles à exploiter.
21. Les membres du Conseil ont relevé qu'en 2009, seuls 65 pour cent des fonds prévus avaient été reçus, et observé que le taux de fourniture de l'assistance avait été partiellement maintenu grâce à l'accroissement de l'efficacité et au recours aux stocks de report: il conviendrait de rechercher comment améliorer cette situation et d'opérer un ciblage plus précis. Les membres du Conseil ont salué l'appui apporté par le PAM aux petits exploitants et aux marchés locaux, à la faveur notamment de l'initiative P4P, de formations consacrées aux compétences en matière d'opérations financières et de gestion, et de la multiplication des programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation. Les membres du Conseil ont exhorté le Secrétariat à tout mettre en œuvre pour transposer à une plus grande échelle ces dispositifs lorsque cela est possible et venir à bout des difficultés susceptibles d'entraver leur efficacité. L'objectif ultime était la prise en charge de ces dispositifs d'assistance alimentaire par les gouvernements nationaux, processus dans le cadre duquel le PAM pourrait jouer un rôle de catalyseur. Plusieurs membres ont fait observer qu'il fallait adopter une approche claire pour appuyer le passage de la phase d'intervention d'urgence à celle de redressement et de développement.
22. Le Conseil a prôné une collaboration plus poussée entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, en vue d'améliorer l'efficacité et la qualité des interventions et ainsi de faire des économies. Plusieurs membres ont souligné que le PAM devait avoir un représentant à plein temps au Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Certains se sont émus de la visible diminution du nombre de partenariats opérationnels en 2009 et ont réitéré combien il importait de développer autant que possible les travaux menés en collaboration pour veiller à ce que le PAM remplisse son mandat. L'obligation de donner au bon moment les aliments voulus aux personnes qui en avaient besoin devait être un principe directeur; les membres ont également constaté qu'une double approche était nécessaire pour veiller à ce que le PAM puisse intervenir en cas d'urgence mais aussi mettre en œuvre des programmes de redressement et de développement. En outre le Secrétariat a été engagé à envisager de se tourner vers de nouveaux systèmes de financement qui permettraient d'accompagner le PAM au fur et à mesure de l'évolution de son rôle.
23. Le Secrétariat a été invité à concevoir une approche systématique pour renforcer l'efficacité en matière d'opérations et de gestion: le Conseil a demandé que soit élaboré un document de stratégie décrivant comment renforcer l'efficacité dans ces domaines et définissant les indicateurs à utiliser pour évaluer les améliorations. Les donateurs s'en trouveraient rassurés quant à la gestion de leurs contributions, et les États membres pourraient ainsi contribuer à la réalisation de gains d'efficacité: au bout du compte, davantage de personnes bénéficieraient d'une assistance mieux ciblée. L'efficacité opérationnelle serait également améliorée si la proportion de contributions pluriannuelles non liées pouvait être augmentée: à l'heure actuelle seuls 10 pour cent des fonds n'étaient

pas affectés, et les membres du Conseil sont convenus qu'il fallait accroître ce pourcentage en vue d'améliorer la planification des opérations, y compris la réalisation de contrôles qualité de la qualité chez les partenaires coopérants.

24. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil de leurs observations positives et constructives, dont le PAM tiendrait compte lorsqu'il mettrait au point ses systèmes opérationnels et de gestion. Le Secrétariat allait s'atteler à l'élaboration d'une stratégie de renforcement de l'efficacité, processus qui prendrait du temps ainsi que de modalités d'assistance alimentaire améliorées, comme cela lui avait été demandé. La diminution constatée du nombre de partenariats concernait principalement des cas dans lesquels les gouvernements avaient pris en charge les opérations; le PAM continuait de travailler en partenariat avec nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres acteurs. La nécessité de former le personnel du PAM et d'organisations non gouvernementales (ONG) au contrôle de la qualité était reconnue, et le PAM y travaillait déjà. Un représentant à plein temps du PAM avait déjà été nommé au Comité de la sécurité alimentaire mondiale du CSA. Le Secrétariat a fait sienne la recommandation qui préconisait de faire figurer des données aussi complètes et accessibles que possible dans le rapport annuel sur les résultats, et il a admis que les indicateurs utilisés dans les rapports s'appuyaient souvent sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV), même si cela n'était pas explicitement indiqué.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Comptes annuels vérifiés de 2009 (2010/EB.A/3) (*pour approbation*)

25. La Directrice exécutive adjointe et Directrice financière du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle a présenté les comptes annuels vérifiés de 2009. Pour la deuxième fois, ces états financiers du PAM avaient été établis conformément aux normes IPSAS; le Commissaire aux comptes du PAM avait rendu une opinion sans réserve à leur sujet, et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de la FAO s'étaient prononcés en faveur de leur approbation. La mise en place du système WINGS II à la mi-2009 avait rendu difficile l'élaboration des états financiers de 2009; néanmoins, l'établissement de ces états pour les neuf premiers mois de l'année et leur examen par des vérificateurs internes et externes, ainsi que l'utilisation du "tableau de bord financier", avaient aidé le Secrétariat à préparer la clôture totale des comptes à la fin de 2009.
26. Les sept composantes des comptes de 2009 et leurs objectifs ont été décrits, et des explications fournies au sujet des principaux comptes dans les états financiers: trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court et à long terme, stocks de produits alimentaires et d'articles non alimentaires, contributions à recevoir, prestations dues aux employés, soldes des fonds, produits et charges. Les placements ont dégagé de très bons résultats en 2009. Le produit total a baissé de 14 pour cent en 2009 par rapport à 2008; le montant des contributions a diminué de 17 pour cent tandis que les autres produits ont augmenté de 272 pour cent. Les charges ont atteint 4,2 milliards de dollars en 2009, soit une augmentation globale de 14 pour cent, en raison de l'accroissement de la distribution de vivres. Le montant des prestations dues aux employés s'est élevé à 278,7 millions de dollars, dont 51 pour cent financés.
27. Le Commissaire aux comptes du PAM a confirmé que les états financiers de 2009 respectaient les normes IPSAS et avaient obtenu une opinion d'audit dépourvue de réserve. Il a indiqué que le calcul automatique de la valeur des stocks effectué par WINGS II comportait des erreurs et ce système devait donc être amélioré, mais il s'est déclaré satisfait de l'évaluation d'ensemble et de l'exactitude du bilan. Il a félicité le PAM des progrès

réalisés dans la mise en place de mécanismes de gouvernance et d'assurance, soulignant cependant que ceux-ci devaient être développés et améliorés, notamment s'agissant de la supervision des questions financières, de la gestion des résultats et des risques, et de l'audit interne. Le Commissaire aux comptes a également appelé le PAM à redoubler d'efforts en vue d'obtenir des gouvernements hôtes le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le montant à recouvrer atteignant 42 millions de dollars fin 2009. S'agissant de la Somalie, les examens pratiqués à ce jour n'avaient pas permis d'établir qu'il y avait eu une défaillance systématique des mécanismes de contrôle financier du PAM.

28. Les membres du Conseil ont dit attendre avec intérêt l'élaboration d'un cadre de contrôle et de gestion des risques solide et demandé la mise en place d'un système centralisé d'évaluation des risques. Se disant préoccupés par les problèmes touchant le calcul des stocks et le montant à percevoir au titre du remboursement de la TVA, ils ont enjoint au PAM de s'employer à obtenir une exonération totale de la TVA dans tous les pays. Ils se sont également inquiétés du rôle du Comité financier de la FAO et du Comité d'audit du PAM en matière de contrôle et d'audit internes. Des membres ont indiqué qu'il était possible que les avis donnés par ces deux organes au Conseil se recourent, et ont donc suggéré qu'ils se concertent davantage à ce sujet. Les achats locaux, qui contribuaient à réduire les dépenses et à stimuler la production et les marchés locaux, ont été salués. Soucieux de constater que le taux de change de l'euro était en baisse, les membres ont demandé des éclaircissements quant aux stratégies de couverture, compte tenu du contexte économique en vigueur.
29. En réponse aux questions et préoccupations du Conseil, le Secrétariat a indiqué que la déclaration relative au contrôle interne serait prête pour les états financiers de 2011. Des progrès importants avaient été accomplis s'agissant d'appliquer les recommandations issues des audits internes et de renforcer les mécanismes de contrôle interne du PAM; le processus relevant du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway) se poursuivait dans le cadre du projet visant à renforcer le contrôle de la gestion et de la responsabilité, plus adapté au PAM. Il a été précisé que la stratégie de couverture du PAM par rapport à l'euro visait à stabiliser les dépenses de personnel imputables au budget administratif et d'appui aux programmes. Le Secrétariat a également fait savoir qu'un groupe consultatif composé de spécialistes externes des placements serait mis en place pour conseiller le Comité des placements, principalement dans l'objectif de maximiser le rendement tout en évitant les risques. Dans les pays où se posait le problème de la TVA, le Secrétariat mènerait un examen conjoint avec les équipes de pays des Nations Unies, et il informerait le Conseil des conclusions tirées.

Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016 (2010/EB.A/4) (pour approbation)

30. En exposant les procédures qui avaient abouti à la recommandation relative à la nomination du nouveau Commissaire aux comptes, le Président du Groupe d'évaluation a souligné que toutes les décisions et les recommandations du Conseil avaient été suivies à la lettre. Au nom du Groupe, il a remercié le Comité d'audit et le Groupe technique composé de membres du Secrétariat pour leur soutien. Il a également fait observer que ses collègues et lui-même avaient tiré de cette expérience des enseignements précieux dont ils seraient heureux de profiter le Conseil à l'avenir.

31. La recommandation du Groupe d'évaluation consistait à nommer au poste de Commissaire aux comptes du PAM le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde.
32. Le Représentant de l'Inde a pris brièvement la parole pour remercier le Conseil de la confiance accordée au Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde.
33. Le Président a saisi cette occasion pour saluer au nom du Conseil le travail accompli par le Commissaire aux comptes sortant.

Nomination des membres du Comité d'audit (2010/EB.A/5) (pour approbation)

34. Le Président a fait observer que la nomination des membres du Comité d'audit avait été longuement débattue par le Bureau; des recherches approfondies avaient été menées en vue de contacter les candidats appropriés. La Directrice exécutive avait recommandé la nomination de deux personnes, pour approbation par le Conseil: Mme Irina Petruškevičienė (Lituanie), et James Rose (États-Unis d'Amérique), en qualité de membres du Comité d'audit pour un mandat de trois ans, conformément au nouveau mandat du Comité d'audit. Le Bureau proposait également de proroger d'un an, jusqu'en juillet 2011, le mandat de deux ans de MM. Beg et Milone, et de nommer les nouveaux membres à compter de cette date.
35. Après délibération, le Conseil est convenu d'approuver ces décisions, notant qu'elles conciliaient les impératifs de roulement des membres du Comité d'audit, de représentation géographique et de continuité des travaux du Comité. Plusieurs membres ont toutefois exprimé des réserves quant à la façon dont le Bureau avait traité la question, arguant en particulier que celui-ci n'était pas habilité à modifier les conditions de service des membres du Comité d'audit sans l'approbation du Conseil lui-même, et que la décision prise par ce dernier de modifier le mandat du Comité d'audit ne devait pas s'appliquer rétroactivement aux membres nommés pour deux ans au titre du mandat précédent. Les membres du Conseil ont également fait remarquer que le fait de modifier la date de début du mandat des nouveaux membres ne constituait pas une bonne pratique de gestion. Certains ont estimé que dans de tels cas de figure, il conviendrait à l'avenir d'observer plus strictement les règles et procédures du PAM et de prévoir suffisamment de temps pour les délibérations, afin d'éviter des difficultés similaires.
36. Le Président a fait observer que le Bureau, loin de prendre des décisions lui-même, se contentait de soumettre des propositions au Conseil pour approbation. Le Bureau avait réfléchi à la possibilité de proroger le mandat des membres sortants du Comité d'audit, compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité des travaux, et il avait jugé judicieux, à la lumière de l'expérience et de l'expertise de ces personnes, de proposer cette prorogation au Conseil.
37. Le Conseil a accepté d'amender le projet de décision pour rendre compte du caractère exceptionnel de la situation.

Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (2010/EB.A/6) (pour approbation)

38. La deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 a été présentée au Conseil pour approbation après avoir été examinée par le Comité financier de la FAO et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Le montant total du programme de travail révisé pour 2010-2011 s'élevait à 10,7 milliards de dollars, dont 6,4 milliards de dollars pour 2010, soit une augmentation de

1,2 milliard de dollars par rapport à la première mise à jour; les prévisions de financement sont restées inchangées, à 7,5 milliards de dollars pour l'exercice biennal. Les augmentations tenaient à l'intervention menée suite au séisme en Haïti, à la sécheresse au Sahel, à la dégradation des conditions de sécurité au Pakistan et à l'accroissement de l'insécurité alimentaire en Éthiopie. Le Secrétariat avait présenté un plan prévoyant de financer sur une période de 15 ans les prestations dues au personnel. Les enseignements tirés concernant la stratégie de couverture du risque de change ont permis de conclure que les dispositifs en place aidaient le PAM à maintenir la stabilité du processus de planification.

39. Le Conseil a remercié le Secrétariat pour la mise à jour. Les membres ont souligné que seuls 58 pour cent des besoins opérationnels du PAM seraient couverts en 2010. Le Secrétariat a été engagé à classer les opérations par ordre de priorité pour répondre aux besoins des bénéficiaires les plus vulnérables, en évitant toute rigueur excessive dans les affectations dans un souci de flexibilité. Le Conseil a souhaité obtenir de la direction des informations sur la façon dont le PAM allait mettre en œuvre le programme de travail avec des fonds limités. Les membres du Conseil ont recommandé de procéder à une analyse des besoins imprévus pour donner une image plus précise de l'état des ressources du PAM, et de doter le Programme de moyens de prévoir les besoins, afin d'obtenir une estimation plus réaliste des futures urgences. Il a été proposé que le financement des prestations dues au personnel soit intégré dans le budget AAP et dans celui relatif aux coûts d'appui directs à compter de 2011, et que la part des 7,5 millions de dollars concernant l'année 2010 ne soit pas financée sur le Compte de péréquation des dépenses AAP, contrairement à ce qui avait été proposé au départ. À l'issue du débat, le Conseil a décidé de modifier sa décision en conséquence.
40. Les gains d'efficacité ont été salués et le Conseil a conseillé au Secrétariat de poursuivre sur cette voie, surtout dans les pays dotés de programmes importants. Face à la multiplication de par le monde, le PAM devait classer ses interventions par ordre de priorité.
41. Le Secrétariat a souligné qu'étant donné la difficulté d'évaluer les besoins imprévus, les futurs plans de gestion incluraient une analyse ainsi que le montant effectif et actualisé des fonds à la disposition du PAM.
42. La Directrice exécutive a remercié le Conseil de son engagement vis-à-vis des questions touchant les opérations et la procédure et expliqué que le Programme s'attacherait en priorité à renforcer l'efficacité et à promouvoir l'excellence dans ses opérations. D'autres intervenants humanitaires seraient mis à contribution pour soutenir cette entreprise; les partenariats avec le secteur privé amélioreraient déjà l'efficacité dans le secteur du transport. La Directrice exécutive a recommandé de poursuivre les discussions sur les priorités à établir.

Examen du Cadre de financement du PAM: options proposées (2010/EB.A/7) *(pour approbation)*

43. La Directrice exécutive adjointe et Directrice financière du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle a présenté le document, dans lequel le Secrétariat formulait des options et six recommandations visant à assouplir le cadre de financement et à le mettre en adéquation avec le Plan stratégique du PAM (2008-2013). Le document examinait le modèle fondé sur le volume des produits, le financement des coûts d'appui directs et la stabilité du budget AAP. Tous les directeurs régionaux et les directeurs de pays du PAM avaient participé aux discussions qui avaient précédé l'élaboration du document. Le Conseil avait été consulté lors de trois débats informels en

2010; et le Comité financier de la FAO et le Comité consultatif pour les questions administratives et financières avaient formulé des observations sur le document.

44. Le Secrétariat a expliqué les motifs qui avaient présidé à l'adoption des six recommandations figurant dans le document et les avantages que les changements proposés offraient. Dans le cadre du modèle fondé sur le volume de produits de nombreux processus de gestion et les fonds destinés à couvrir les coûts étaient établis compte tenu de catégories définies en fonction des produits alimentaires et de leur livraison. La première recommandation visant à ajuster le cadre de financement prévoyait de classer séparément les activités qui n'étaient pas directement liées aux produits alimentaires de base. La deuxième recommandation tendait à ne plus fonder le calcul des coûts d'appui directs (CAD) sur un taux par tonne mais sur un pourcentage de la valeur totale en dollars. La troisième recommandation était d'encourager et d'accepter des contributions destinées à financer les CAD. La quatrième recommandation avait pour but de stabiliser le budget AAP en adoptant un plan de gestion triennal à horizon mobile. La cinquième recommandation consistait à encourager et accepter les contributions directes au budget AAP. La sixième recommandation préconisait de conserver le modèle existant des coûts d'appui indirects pour financer le budget AAP. On espérait que la réunion serait l'occasion d'approuver les recommandations – ou tout au moins de s'entendre sur la voie à suivre.
45. Le Conseil a exprimé sa satisfaction quant au document rédigé et aux consultations informelles ayant précédé sa session. Il a encouragé le PAM à utiliser les nouveaux plus flexibles à sa disposition pour dispenser son assistance alimentaire, à renforcer l'analyse des résultats et de l'impact, et à améliorer l'efficacité. Les membres du Conseil ont demandé un complément d'information sur les recommandations figurant dans le document et sur leurs incidences, notamment les recommandations 3 et 5 tendant à encourager respectivement les contributions destinées spécifiquement à financer les CAD et les contributions directes au budget AAP. Ils se sont interrogés sur les incidences de certains changements recommandés sur le principe du recouvrement intégral des coûts, et ont souhaité en savoir plus sur l'adoption d'un plan de gestion à horizon mobile.
46. Des membres du Conseil ont demandé que le document leur soit présenté pour examen plutôt que pour approbation. Certains ont toutefois exprimé des réserves quant aux retards engendrés par le report de l'approbation de toutes les recommandations à la session suivante du Conseil, et ont suggéré d'approuver celles ayant fait l'objet d'un consensus; d'autres n'étaient pas favorables à l'approbation de quelques recommandations seulement, ou estimaient que le consensus ne concernait pour l'heure que ces deux recommandations. Il a été décidé que le Conseil ne pourrait donner son approbation qu'après avoir obtenu des renseignements supplémentaires.
47. Parmi les étapes à venir du processus d'examen du cadre de financement figuraient les suivantes: i) parvenir à un consensus sur les recommandations; ii) examiner leurs incidences sur les systèmes et les procédures du PAM; iii) présenter les changements à apporter aux règles et règlements aux membres du Conseil lors de la deuxième session ordinaire de 2010; iv) poursuivre les débats sur le mécanisme de préfinancement et d'achat anticipé.

Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (2010/EB.A/8) (*pour examen*)

48. Le Président du Comité d'audit du PAM a rendu hommage au Commissaire aux comptes sortant, le National Audit Office du Royaume-Uni (NAO), dont le travail avait donné entière satisfaction au Conseil. Le Comité d'audit, qui avait participé à sélection du

nouveau Commissaire aux comptes, estimait que le Conseil avait nommé à bon escient le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde.

49. S'agissant de la gestion financière et de l'établissement de rapports, le Comité d'audit était convaincu que l'introduction des normes IPSAS et de WINGS II avait permis de renforcer la transparence en matière de gouvernance et d'améliorer la responsabilisation. Il était favorable à la recommandation du NAO tendant à ce que le système WINGS II fasse l'objet d'une évaluation interne et se félicitait de la célérité avec laquelle la direction avait entrepris de l'appliquer; il était cependant soucieux de la façon dont le système calculait la valeur des stocks de vivres. Le Comité d'audit s'est également félicité de la création du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle.
50. Le Comité d'audit avait porté une attention particulière à la gestion des risques institutionnels, au contrôle interne et à la prévention de la fraude, et insisté pour que la gestion des risques s'intègre pleinement dans la culture – et à tous les niveaux – du Programme; de cette façon, le Conseil et le Bureau seraient tenus informés dès qu'un problème de cet ordre surviendrait. Le Comité d'audit avait observé la forte rotation du personnel du Bureau de la vérification interne des comptes, recommandé à la direction d'étudier soigneusement les recommandations dudit Bureau, et salué les mesures prises pour renforcer le rôle de supervision du Directeur financier. Le Comité a approuvé la recommandation du NAO selon laquelle l'Inspecteur général et le Bureau des services de contrôle devraient établir une déclaration annuelle relative au contrôle interne, qui serait signée par la Directrice exécutive avant d'être présentée au Conseil.
51. Le Comité d'audit s'employait à préciser les attentes et leur articulation entourant ses relations relativement nouvelles avec le Conseil et le Bureau. Il a rencontré régulièrement les membres du Bureau et pouvait être amené à donner son avis sur des questions liées à l'audit. Le Président a conclu son intervention en remerciant chaleureusement les membres du personnel d'encadrement du PAM pour leurs échanges positifs avec le Comité d'audit.
52. Le Conseil a bien accueilli le rapport et s'est déclaré favorable aux recommandations visant à intégrer la gestion des risques institutionnels dans la culture du PAM et à établir des procédures internes de gestion des risques à tous les niveaux. Les membres du Conseil ont fait observer que si de telles procédures avaient été correctement mises en œuvre, l'image du PAM aurait été moins ternie par les allégations de détournement de l'aide alimentaire en Somalie, notamment aux yeux des donateurs. Le Conseil a appuyé la recommandation prévoyant d'instaurer une politique de lutte contre la fraude étayée par un système de sanction, et de distinguer les responsabilités du Bureau de la déontologie de celles du Bureau des services de contrôle. Les membres du Conseil ont également recommandé au Comité d'audit d'organiser des visites sur le terrain pour observer directement les opérations du PAM.
53. Le Conseil a salué la tenue à intervalles plus réguliers de réunions plus régulières avec le Comité d'audit et proposé que ce dernier soit représenté lors des réunions du Comité financier de la FAO et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Il a approuvé la recommandation tendant à ce que le PAM révise son code de déontologie pour veiller à ce que le texte réponde à ses besoins. Les membres du Conseil se sont félicités de la rigueur avec laquelle le Comité d'audit avait examiné la gestion et d'autres questions, et ils ont proposé de partager leur expérience en vue de renforcer son rôle, par exemple en le conseillant sur la marche à suivre en cas d'allégation de faute.
54. Le Président du Comité d'audit a remercié les membres du Conseil pour leurs observations. Il a reconnu que le Comité n'avait pas réalisé auto-évaluation, contrairement à ce qui était prévu, et expliqué que cela serait fait dans le cadre du nouveau mandat du Comité. S'agissant de l'interaction avec le Comité financier de la FAO, le mandat mettait

l'accent sur le fait que le Comité d'audit avait une fonction complètement distincte; le Conseil pourrait fournir des orientations sur ce point. Le Comité d'audit n'avait examiné la question de la Somalie qu'à sa réunion la plus récente, et il convenait qu'une gestion efficace des risques aurait pu réduire les dommages infligés à l'image du PAM.

Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (2010/EB.A/9) (pour examen)

55. La décision présentée dans le rapport intérimaire a été adoptée par le Conseil sans discussion.

Rapport de l'Inspecteur général (2010/EB.A/10) (pour examen)

56. L'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle a présenté une vue d'ensemble des activités de contrôle, d'enquête et d'inspection accomplies par le Bureau en 2009. Le nombre d'observations issues d'audits signalant des risques élevés avait considérablement diminué et l'application des recommandations connexes avait été renforcée; la mise en œuvre des normes IPSAS et de WINGS II avait notamment contribué à améliorer les procédures de gestion financière. Parmi les points faibles figuraient l'absence de système d'information permettant d'apprécier les résultats, l'insuffisance des capacités des partenaires d'exécution, et les défaillances relevées dans les procédures de gestion des produits de base. Plusieurs plaintes liées au détournement de l'aide alimentaire portant sur des incidents mineurs, l'Inspecteur général a recommandé que le PAM établisse une norme interne de tolérance pour certaines ventes de produits alimentaires par des bénéficiaires. Les difficultés rencontrées sur le plan des effectifs s'étaient répercutées sur le travail du Bureau des services de contrôle en 2009, et n'avaient pas permis à l'Inspecteur général de donner l'"assurance positive" que tous les domaines à risque élevé avaient fait l'objet d'un examen. L'Inspecteur général a recommandé que le Conseil revoie sa décision de transmettre le rapport au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies (BSCI).
57. Le Conseil a tenté de comprendre pourquoi le Bureau des services de contrôle connaissait une forte rotation de son personnel, et d'obtenir l'assurance que les allégations de faute étaient effectivement prises en compte et les responsables sanctionnés; il a prié l'Inspecteur général d'exposer dans le détail les types de mesures disciplinaires appliqués. Compte tenu des conclusions du rapport de l'Inspecteur général, le PAM a été invité à mettre sur pied un système d'information fiable sur la gestion des résultats; à garantir que le Bureau des services de contrôle serait doté des effectifs requis, dont des spécialistes de l'audit, en soustrayant notamment son personnel à la procédure de réaffectation classique; et à soutenir fermement une politique de dénonciation des abus. Le Conseil a fait observer qu'il entendait désormais être le destinataire final du rapport de l'Inspecteur général, en sa qualité d'organe directeur responsable en la matière, et qu'il ne serait donc plus nécessaire de le communiquer au BSCI. Le Conseil a également jugé judicieux que l'Inspecteur général lui rende directement compte, comme l'avait recommandé le Corps commun d'inspection (CCI).
58. L'Inspecteur général a confirmé qu'aucune personne recrutée en externe au Bureau des services de contrôle ne serait mutée avant une période minimale raisonnable, et quoi qu'il en soit, cette mutation ne pourrait intervenir que si les effectifs étaient au complet; la forte rotation du personnel était en partie due au fait que des perspectives de carrières plus lucratives s'offraient à l'extérieur du PAM. Tout le personnel était tenu d'avoir les qualifications requises ou de les obtenir dans l'année suivant la réaffectation d'autres divisions du PAM au Bureau. La formation et l'emploi de méthodes informelles de

résolution des différends avaient permis de faire diminuer le nombre de plaintes pour harcèlement sexuel et abus de pouvoir. Les mesures disciplinaires prises à l'encontre de membres du personnel du PAM allaient de l'envoi de lettres de réprimande au renvoi, une politique de tolérance zéro étant appliquée à l'égard des activités frauduleuses.

59. Le Secrétariat a pris acte des points faibles des systèmes de gestion des résultats et des risques du PAM, et indiqué que le Cadre de résultats stratégiques servirait à y remédier; le rapport annuel sur les résultats contenait des informations supplémentaires. Bien que le PAM ne soit pas toujours en mesure de choisir ses partenaires coopérants, les activités visant à renforcer les capacités avaient été au cœur de l'action menée pour assurer le suivi de leur travail.

Enquête sur les opérations du PAM en Somalie (2010/EB.A/11) (pour information)

60. Le Directeur exécutif adjoint chargé du Département des opérations et Directeur de l'Administration générale a présenté les trois documents rédigés à l'issue de l'enquête: i) les conclusions des réunions du Bureau tenues les 12 et 17 mars après la publication du rapport du Groupe de contrôle sur la Somalie, dont les recommandations avaient été approuvées par correspondance; ii) l'additif 1, réponse du Commissaire aux comptes sortant à la requête du Bureau, qui lui avait demandé d'examiner les procédures du PAM en matière de passation de marchés, de livraison et de distribution de l'aide alimentaire en Somalie, contenant des conseils et le projet de mandat du nouveau Commissaire aux comptes, qui aurait à mener l'examen si le Conseil en décidait ainsi; iii) l'additif 2, qui décrit les mesures prises par la direction du PAM en Somalie en réponse aux rapports et aux recommandations reçus.
61. Le Secrétariat avait établi un plan d'action et un comité directeur pour la Somalie, présidé par la Directrice exécutive. Cette dernière avait désigné un ancien sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, auparavant membre de la direction générale du PAM, pour être son Envoyé spécial en Somalie. Un groupe d'experts avait été réuni le 18 mai pour donner des conseils sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans un contexte à risques. La Directrice exécutive avait également demandé à l'Inspecteur général d'examiner les allégations du Groupe de contrôle sur la Somalie. Un exemplaire de ses réponses au Président du Comité des sanctions et du rapport du Groupe de contrôle sur la Somalie avait été transmis au Bureau le 4 juin. Le Directeur exécutif adjoint a réitéré la ferme volonté du Secrétariat de garantir l'intégrité des opérations du PAM et de relancer les opérations en Somalie aussi vite que possible, et rappelé sa politique de tolérance zéro envers tout détournement de ressources par des membres du personnel.
62. Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation face aux répercussions des allégations sur la réputation du PAM. Plusieurs d'entre eux ont fait remarquer que le PAM n'avait reçu aucun élément de preuve à l'appui des allégations du Groupe de contrôle sur la Somalie, et ils ont mis en avant l'importance des travaux du PAM dans ce pays déchiré par la violence: 3,2 millions de personnes avaient besoin d'une assistance en raison des précipitations insuffisantes, des maladies, des conflits et des déplacements. Certains membres ont suggéré que soit élaborée une procédure garantissant que le Conseil demeure informé de l'évolution de la situation dans de tels cas de figure. Le Secrétariat a été prié d'établir un calendrier pour le traitement des questions soulevées par le Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Inspecteur général, et d'indiquer les mesures prises en vue de la réalisation par le nouveau Commissaire aux comptes de l'examen des procédures de distribution de vivres en Somalie. Les membres ont approuvé la décision de la Directrice

exécutive de nommer un ancien membre du personnel du PAM pour rendre compte des améliorations possibles.

63. La Directrice exécutive a confirmé que le Secrétariat avait tenu le Conseil informé en permanence de l'évolution de la situation. La Somalie était un pays à haut risque où le PAM ne pouvait pas appliquer certaines de ses procédures de contrôle classiques; le Secrétariat recherchait donc des solutions en vue d'effectuer un suivi à distance. Le plan d'action faisant intervenir le Commissaire aux comptes avait été proposé par le Bureau, et le Conseil en avait voté l'approbation. Le Secrétariat n'ayant obtenu aucun élément de preuve à l'appui des allégations, il était difficile de traiter celles-ci; le personnel ou les partenaires n'étaient pas nécessairement responsables des détournements de vivres, car les bénéficiaires vendaient souvent une partie des rations alimentaires distribuées par le PAM en vue d'obtenir d'espèces pour acheter d'autres produits de première nécessité.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport annuel sur l'évaluation en 2009 (2010/EB.A/12) (*pour examen*)

64. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport au Conseil pour examen. Elle a rappelé au Conseil que ce document résumait les constatations de trois évaluations stratégiques, deux évaluations de portefeuille de pays et 14 évaluations d'opérations. Dans l'ensemble, il est ressorti de ces évaluations que les programmes du PAM concordaient avec les stratégies et politiques des gouvernements et des autres partenaires, et qu'ils s'appuyaient sur un ciblage judicieux, en particulier lorsque les évaluations et le suivi étaient conduits de façon régulière. En revanche, le positionnement stratégique des programmes laissait à désirer, en raison de la diversité des activités et du manque de coordination à l'échelle des pays; l'élaboration de stratégies de pays était susceptible d'améliorer la situation. Le PAM pouvait amplifier rapidement ses activités en cas de nécessité, mais il parvenait moins efficacement à réduire l'échelle des opérations ou à se repositionner en fonction de l'évolution de la situation. Les distributions générales de vivres et l'alimentation scolaire étaient efficaces, mais les résultats obtenus dans le domaine nutritionnel étaient plus difficilement imputables aux programmes du PAM. Les activités Vivres contre travail (VCT) et Vivres pour la création d'avoirs (VCA) étaient difficiles à mener, principalement du fait du manque de fonds, mais aussi de l'absence dans les bureaux de pays de stratégies visant à rétablir les moyens d'existence; il fallait également prêter une grande attention au comptage et au suivi des bénéficiaires. Globalement, le PAM était un bon partenaire, mais la synergie à l'échelon local avec d'autres organismes des Nations Unies pouvait être améliorée.
65. Le Secrétariat a présenté la réponse de la direction aux quatre recommandations formulées dans le rapport d'évaluation, soulignant que des mesures avaient été prises vis-à-vis du modèle de financement: examen du cadre de financement; renforcement de la synergie grâce à l'élaboration de stratégies de pays; accroissement de la capacité d'adaptation à la faveur de la révision de la définition des catégories d'activités; et amélioration du suivi au moyen du rapport annuel sur les résultats.
66. Le Conseil a considéré que le rapport offrait une vue d'ensemble instructive des multiples évaluations conduites l'année précédente (trois fois plus que l'année d'avant), conformément à la culture du PAM favorisant l'obligation redditionnelle et les enseignements tirés de l'expérience. Les membres ont souligné la nécessité de mettre le travail du PAM en adéquation avec les politiques et priorités nationales, notamment dans les situations d'urgence; toutefois, certains ont fait observer qu'il convenait parfois de prendre de la distance par rapport aux gouvernements pour garantir l'impartialité de l'aide

humanitaire dans le cadre des activités de redressement et de développement. De nombreux membres ont encouragé le Secrétariat à s'attacher en priorité à renforcer les capacités des pays, en vue d'améliorer la réactivité face à des besoins en perpétuelle évolution et d'accroître la durabilité des programmes du PAM. La capacité d'adaptation reposait sur l'existence de systèmes d'information fiables, permettant de suivre l'évolution des circonstances. Le Secrétariat devrait accélérer l'élaboration des stratégies de pays, afin de rationaliser les opérations complexes et d'améliorer leur coordination. Il fallait aussi définir clairement les objectifs et les cibles afin de cadrer plus précisément les programmes du PAM.

67. Les membres du Conseil ont fait part de leur préoccupation devant l'absence de données permettant de rendre compte des résultats; ils ont donc demandé au Secrétariat d'améliorer les systèmes de suivi, en associant notamment davantage le Conseil à la définition des indicateurs et en consultant des spécialistes externes du suivi et de l'évaluation. Un suivi renforcé de l'impact permettrait de vérifier que les activités du PAM atteignaient leurs objectifs de lutte contre la faim et d'aide aux plus vulnérables.
68. Les membres ont pris acte du fait que le modèle de financement actuel et les contraintes budgétaires entravaient les évaluations, notamment au niveau des bureaux de pays; pour alléger la pression pesant sur les budgets du PAM, il conviendrait d'investir dans les capacités nationales de collecte de données. Plus généralement, le PAM pourrait aussi tenter de lever des fonds supplémentaires auprès de nouveaux donateurs et des gouvernements bénéficiaires, pour réduire l'écart entre le programme de travail et les fonds disponibles.
69. Le Conseil a répété qu'il avait été utile d'organiser des consultations informelles sur les rapports d'évaluation avant que ceux-ci ne soient présentés aux sessions du Conseil. Il a été proposé que le Bureau de l'évaluation évalue le programme d'alimentation scolaire au Cap-Vert au second semestre de 2012, afin de vérifier s'il pourrait se poursuivre une fois achevé le transfert des responsabilités au gouvernement; évalue les critères de comptage des bénéficiaires; et mène davantage d'évaluations conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).
70. La Directrice du Bureau de l'évaluation a pris note des observations du Conseil, et expliqué que le Bureau étudiait les moyens d'accroître les ressources destinées aux évaluations, en particulier aux évaluations décentralisées. Le Secrétariat utilisait de plus en plus les évaluations comme un outil d'apprentissage, en organisant par exemple des séminaires sur les grandes évaluations à l'intention du personnel.
71. Le Secrétariat a indiqué que le module de planification et de suivi des résultats était mis en œuvre à titre pilote au Népal et serait pleinement déployé en 2012. Ce modèle faisait partie de WINGS II, et rassemblait tous les systèmes de suivi nationaux et régionaux en un. Il devait faciliter le comptage des bénéficiaires en fournissant des informations sur différents aspects, comme le nombre de rations distribuées. Un mémorandum d'accord concernant la réalisation d'évaluations conjointement avec le HCR était en cours de finalisation, et le PAM effectuait déjà des évaluations conjointes avec la FAO et d'autres organisations. La suite donnée par le Secrétariat aux recommandations formulées dans les évaluations était décrites dans un document d'information présenté au Conseil, et le nouveau cadre de gestion prévoyait une phase d'apprentissage et d'adaptation.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 (2010/EB.A/13) (*pour examen*)

IPSR présentées au Conseil d'administration pour approbation – République populaire démocratique de Corée 200114 (2010/EB.A/14) (*pour approbation*)

72. Le Directeur régional a commencé sa présentation en évoquant la participation du PAM au récent Forum sur les investissements consacrés à la sécurité alimentaire organisé au Bangladesh, où le PAM exécutait son plus grand programme d'assistance en espèces: ce dispositif aidait des milliers de personnes à trouver un emploi en renforçant la protection des terres agricoles contre les dégâts causés par les inondations et en permettant aux agricultrices d'acquérir des avoirs productifs sans devoir recourir à des prêts. Des micronutriments en poudre étaient distribués pour améliorer la nutrition chez les jeunes enfants, mais 60 millions de personnes restaient sous-alimentées. Le PAM concentrait ses efforts sur la sécurité nutritionnelle et les filets de sécurité. En Afghanistan, où les opérations se poursuivaient malgré les problèmes de sécurité et de logistique, le PAM s'efforçait de gérer les risques le long de la chaîne d'approvisionnement et de trouver des modalités de contrôle et de suivi qui soient efficaces dans les zones interdites d'accès, par exemple en recourant à des entreprises locales dont le personnel maîtrisait les normes d'assistance aux programmes du PAM. Des escortes armées étaient nécessaires pour protéger le personnel dans de nombreuses zones d'intervention. La reconstruction et la mise en place de filets de sécurité étaient les maîtres mots au Pakistan, où le conflit armé et les déplacements qu'il engendrait se généralisaient dans les zones septentrionales; là-bas, des ONG locales remplissaient les fonctions des équipes chargées d'appuyer la mise en œuvre des programmes. Le Directeur régional a exhorté les donateurs à financer ces opérations, qui constituaient le pivot de la stabilité sociale dans une région où les attentats-suicides et les enlèvements étaient monnaie courante. Le PAM avait renforcé son dispositif de sécurité et les processus de gestion des risques, mais ces interventions avaient un coût.
73. Les membres du Conseil ont remercié le Directeur régional pour sa présentation, confirmant qu'il était nécessaire de soutenir les opérations qui géraient des "situations d'urgence silencieuses", comme la faim chez les enfants, et contribuaient à prévenir les problèmes futurs. S'agissant de l'intervention au Timor-Leste, les membres du Conseil ont indiqué qu'il fallait dégager d'urgence des ressources pour poursuivre les opérations de relèvement post-conflit, et ils ont mis en garde contre une approche trop généralisée qui détournerait l'attention des groupes les plus démunis; la révision proposée concernant les catégories d'activités du PAM contribuerait à résoudre ce problème. Les coûts des programmes étaient élevés parce qu'il fallait faire appel à du personnel international pour accomplir certaines tâches qui ne pouvaient encore être assumées au niveau local: les membres du Conseil ont recommandé une coopération Sud-Sud pour répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités et autres.
74. Le Conseil a relevé que l'intervention menée en République populaire démocratique de Corée reposait sur l'assurance donnée par le Gouvernement selon laquelle il garantirait la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire recruté sur les plans local et international, et autoriserait le PAM à accéder sans entrave à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement; un suivi rigoureux était nécessaire, avec l'appui également du

Gouvernement. Le Conseil s'est dit satisfait que l'intervention dans ce pays cible les femmes enceintes, les mères allaitantes et les jeunes enfants, et il a enjoint les donateurs à fournir les fonds nécessaires. Certains membres ont demandé des éclaircissements quant aux effets de la réforme monétaire récemment menée et des tensions politiques qui s'étaient fait sentir dans la péninsule.

75. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil pour leurs observations, rappelant qu'au Timor-Leste, le PAM mettait déjà l'accent sur la nutrition et sur le renforcement des capacités, et collaborait avec le Gouvernement pour poursuivre les programmes d'alimentation scolaire. S'agissant de la République populaire démocratique de Corée, l'intervention devait répondre aux besoins malgré des ressources limitées, et certaines opérations pourraient devoir être suspendues fin 2010 faute de contributions supplémentaires. Le Secrétariat a assuré au Conseil que le suivi était efficace dans le pays, et appuyé par le Gouvernement. La réforme monétaire avait brièvement porté atteinte à la sécurité alimentaire, mais la situation s'était largement améliorée. Le déficit vivrier était préoccupant: le Gouvernement entendait toutefois améliorer la situation agricole dans les années à venir, et il soutenait la production locale d'aliments enrichis. Le PAM travaillait avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à l'élaboration d'un cadre d'assistance stratégique pour 2011–2015.
76. Le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée a remercié le PAM pour le travail accompli dans le pays, et salué en particulier la collaboration harmonieuse entre le Programme et le Gouvernement.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DE LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007–2011) (2010/EB.A/15) *(pour examen)*

Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Tadjikistan 200120 (2010/EB.A/16) *(pour approbation)*

Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Arménie 200128 (2010/EB.A/17) *(pour approbation)*

77. Le Directeur régional a résumé les travaux du PAM dans la région ainsi que les problèmes rencontrés, notamment le changement climatique et les contrecoups de la crise financière. Les gouvernements nationaux jouaient un rôle particulièrement actif, y compris en tant que nouveaux donateurs pour les programmes du PAM et les filets de sécurité mis en œuvre dans leur propre pays et dans d'autres; l'assistance technique du PAM prenait de plus en plus d'ampleur. Le Directeur régional a attiré l'attention sur la situation en Iraq, au Kirghizstan, dans le Territoire palestinien occupé et au Yémen, entre autres qui demeure selon lui extrêmement préoccupante. Le Yémen était marqué par des problèmes de sécurité, l'insécurité alimentaire qui touchait un tiers de la population, et l'afflux de 1,5 million de réfugiés venant de la corne de l'Afrique; une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) serait bientôt présentée aux membres du Conseil pour approbation par correspondance. Dans toute la région, 410 000 réfugiés et 349 000 personnes déplacées étaient tributaires de l'aide alimentaire et nutritionnelle du PAM.

78. Ailleurs au Moyen-Orient, des programmes novateurs de bons d'alimentation avaient aidé 156 000 bénéficiaires dans six pays. Après des essais fructueux en République arabe syrienne, un système de bons d'alimentation électroniques avait été étendu à d'autres régions, dont la Cisjordanie, où il devait venir en aide à 61 500 bénéficiaires d'ici la fin de 2010. Des évaluations effectuées dans le Territoire palestinien occupé avaient permis de constater que ce système améliorait le régime alimentaire de 90 pour cent des bénéficiaires, et que ces derniers consommaient 98 pour cent des rations, contre 78 pour cent dans le cas des rations obtenues lors de distributions de vivres. Les programmes de bons d'alimentation soutenaient les économies locales et amélioraient l'estime de soi et les choix alimentaires des bénéficiaires. Autre programme réussi, celui mené par le Gouvernement pour enrichir les produits alimentaires en Égypte, grâce auquel plus de 40 millions de personnes avaient pu recevoir de la farine enrichie. Le Directeur régional a conclu sa présentation en appelant les donateurs à financer les activités du PAM dans la région, pour combler les déficits actuels et remédier aux ruptures de la filière d'approvisionnement.
79. De son côté, le Directeur du Bureau de l'évaluation a résumé les conclusions de l'évaluation du programme de l'Égypte, qui comportait un ensemble de composantes intéressantes et une stratégie de transfert des responsabilités. Les activités relevant du programme étaient conformes aux besoins du pays mais leur efficacité était inégale, en particulier concernant le renforcement des capacités. Les activités Vivres pour l'éducation (VPE) et les activités VCA avaient subi des restrictions financières. Le contrôle de la qualité des programmes donnait des résultats satisfaisants. Les activités VPE avaient atténué les disparités entre les sexes dans les écoles, les activités VCA contribuaient à soutenir les programmes gouvernementaux de développement, et l'insécurité alimentaire comme les carences en micronutriments étaient en recul. Les perspectives de durabilité après le transfert des responsabilités au Gouvernement s'annonçaient bonnes.
80. Le Conseil a salué les travaux accomplis par le Secrétariat dans la région. Les membres partageaient les inquiétudes du Directeur régional à propos du Yémen, et ils ont fait observer que les projets du PAM n'avaient peut-être pas l'envergure requise pour répondre aux besoins. L'instabilité en Iraq exigeait que le PAM poursuive son action dans le pays, ainsi qu'en Jordanie et en République arabe syrienne, qui accueillait de nombreux réfugiés irakiens. Face au nombre important de réfugiés et de personnes en transit dans tout le Moyen-Orient et au-delà, le Secrétariat devrait renforcer sa collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et des organismes similaires.
81. De nombreux membres ont suggéré que le programme de pays établi en Égypte pourrait servir de modèle dans la région. Ils ont salué les contributions et l'engagement du Gouvernement égyptien et du secteur privé, et suggéré que le Secrétariat étudie les possibilités de renforcer l'implication du secteur privé dans d'autres pays. Aux fins de réduire certaines lacunes relevées lors de l'évaluation, les membres ont estimé que le PAM devrait mettre l'accent sur le renforcement des capacités et encouragé le Secrétariat à définir un indicateur qualitatif permettant d'en mesurer l'efficacité des mesures prises en la matière. Certains membres se sont interrogés sur la viabilité des activités VCA et ont préconisé que le PAM développe ses partenariats avec des experts de ce domaine. De nombreux membres ont souligné la nécessité de poursuivre les activités en Égypte au-delà de 2011.
82. En réponse aux points soulevés par les membres du Conseil, la Directrice du Bureau de l'évaluation a précisé que la décision de faire bénéficier un gros pourcentage de la population de programmes de protection sociale et de subventions appartenait au Gouvernement égyptien. Le Directeur du PAM en Égypte a expliqué que les activités VCA appuyaient un programme gouvernemental qui fournissait des terres et de l'eau dans une région reculée où les personnes sans terre et celles sans emploi pouvait s'établir avec leur

famille. Le PAM ne contribuait qu'à hauteur de 10 pour cent à ce projet, qui prévoyait la construction de logements, de routes, d'écoles, de centres de soins et d'autres infrastructures; certaines familles s'étaient déjà installées dans la région et travaillaient dans le cadre de l'agriculture contractuelle. Le Directeur de pays a expliqué que le PAM jouait un rôle technique en Égypte, en fournissant des informations et des compétences spécialisées que le Gouvernement exploitait pour mettre en œuvre ses propres programmes, y compris les programmes d'enrichissement des produits alimentaires.

83. Le Directeur régional a présenté les projets de développement engagés au Tadjikistan et en Arménie soulignant qu'ils bénéficiaient du ferme appui des deux gouvernements et concordaient avec les politiques et les priorités nationales. Le produit intérieur brut des deux pays reposait en grande partie sur les envois de fonds des migrants, qui avaient considérablement baissé depuis la crise économique mondiale. L'alimentation scolaire assurée par le PAM apportait l'aide nécessaire en attendant que les économies nationales se redressent suffisamment pour permettre le transfert des responsabilités aux gouvernements. Dans cette perspective, les projets incluaient un important volet concernant le renforcement des capacités. Dans les deux pays, le Gouvernement et les associations parents-enseignants fourniraient des fonds et des ressources en nature aux écoles bénéficiant de programmes d'alimentation.
84. Le Conseil a salué ces deux projets et pris acte de l'engagement des gouvernements en faveur de l'alimentation scolaire et de la nécessité de poursuivre pour l'heure l'aide du PAM. Les projets faisaient fond sur les réussites précédentes des programmes du PAM et la collaboration des Gouvernement arménien et tadjik. Les membres ont également mentionné l'appui financier solide fourni par un gouvernement de la région et approuvé la proposition visant à axer le projet arménien sur la production locale à compter de la troisième année. Les membres ont demandé au Secrétariat de fournir des éclaircissements sur les stratégies de transfert des responsabilités prévues dans les projets, et de prévenir les risques de corruption et de fraude. Ils ont insisté sur le fait que l'efficacité de l'alimentation scolaire dépendait de la volonté des gouvernements de dispenser une éducation de qualité. Il a été suggéré d'améliorer les infrastructures scolaires au moyen d'activités VCA.
85. En réponse aux observations et aux préoccupations formulées par les membres du Conseil, le Directeur du PAM au Tadjikistan a indiqué que les partenaires du Programme dans le pays englobaient des organismes spécialisés dans l'enseignement, ainsi que des instances régionales et des associations parents-enseignants.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010) (2010/EB.A/18) (*pour examen*)

Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Bénin 200045 (2010/EB.A/19) (*pour approbation*)

Augmentations budgétaires soumises au Conseil d'administration pour approbation pour des activités de développement — République centrafricaine 103610 (2010/EB.A/20) (*pour approbation*)

Augmentations budgétaires soumises au Conseil d'administration pour approbation pour des activités de développement — Programme de pays Sierra Leone 105840 (2010/EB.A/21) (*pour approbation*)

Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Sierra Leone 200062 (2010/EB.A/22) (*pour approbation*)

86. Le Directeur régional a expliqué que les zones de l'est du Sahel en Afrique de l'Ouest traversaient une grave crise alimentaire, en sus de problèmes installés tels que les taux de malnutrition élevés, les conflits et l'instabilité politique. Les pays les plus touchés étaient le Niger et le Tchad, suivis du Cameroun et du Mali. Des stocks de vivres étant disponibles dans la région, le PAM s'employait à renforcer ses achats locaux et régionaux, mais ces efforts étaient entravés par le manque de fonds. Le Directeur régional a prévenu que la conjoncture ne serait bientôt plus propice aux achats de produits alimentaires au niveau régional et qu'un appui immédiat était requis pour poursuivre les opérations de secours et de redressement du PAM et asseoir la stabilité future. Il a remercié les donateurs pour leurs généreuses contributions, tout en rappelant que le manque de fonds entravait la pleine mise en œuvre des opérations, non seulement dans le Sahel oriental mais aussi dans toute la région.
87. Le Directeur régional a prévenu que le Niger n'était que l'un des multiples endroits en Afrique de l'Ouest où une catastrophe pourrait survenir si la sécurité alimentaire n'était pas assurée. Il a rappelé au Conseil que le PAM avait déjà mené une grande opération d'urgence au Niger en 2005. Le Programme était prêt à participer à des interventions à long terme, en étroite collaboration avec les gouvernements et d'autres parties prenantes, pour accroître la production agricole, améliorer les conditions de santé et d'hygiène et éduquer les jeunes, en particulier les filles – au Niger et dans toute la région.
88. Il a attiré l'attention des membres sur certains problèmes auxquels se heurtaient d'autres pays de la région dans lesquels le PAM atténuait les effets de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
89. La région de l'Afrique de l'Ouest comptait plusieurs bureaux de pays dont la dimension était réduite au regard soit de la taille de la population, soit de l'ampleur des opérations du PAM. Ces pays, parmi les plus pauvres au monde, connaissaient d'énormes problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition que leur gouvernement n'avait pas la capacité de résoudre. Le PAM avait beaucoup de mal à trouver des ressources pour mener à bien ses

opérations dans ces pays, notamment le Bénin, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Togo, où même lorsque le nombre de personnes démunies était relativement peu élevé, les souffrances individuelles étaient immenses. Si l'on ne s'attachait pas à améliorer la sécurité alimentaire dans ces pays, la communauté internationale pourrait aussi à faire face à des situations d'urgences de grande ampleur.

90. Dans la région, plusieurs États s'acheminaient vers la paix et la stabilité après des années de guerre ou de troubles politiques. Personne ne contestait néanmoins les risques de déstabilisation et de déplacement de populations – notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Leone. Le PAM n'avait pas les moyens de maintenir sa présence sur place, encore moins de mettre en œuvre des opérations ou de se préparer à répondre à des besoins d'urgence; faute de fonds, le Programme pourrait se voir contraint de fermer ses bureaux dans ces pays. Le Directeur régional s'est dit convaincu qu'il serait judicieux de mener rapidement des activités visant à consolider la paix, afin de réduire à l'avenir le risque d'avoir à conduire des opérations de maintien de la paix.
91. Une aide financière durable s'imposait sans tarder, non seulement pour des opérations d'urgence, mais aussi pour des interventions postérieures à un conflit ou à une catastrophe; la sécurité alimentaire était l'un des fondements de la paix et de la stabilité civile. Bien conçues et bien menées, les activités de développement à long terme qui préparaient les populations à affronter les catastrophes et garantissaient leur sécurité alimentaire constituaient le meilleur moyen de prévenir les souffrances humaines, et seraient en outre moins coûteuses que des interventions d'urgence à grande échelle.
92. Présentant le rapport de l'évaluation du programme de pays du Ghana, la Directrice du Bureau de l'évaluation a indiqué que ce programme était adapté aux besoins estimés, mais que la stratégie proposée en matière de transfert des responsabilités qui était tributaire de la capacité du Gouvernement de prendre en main les processus était ambitieuse. La plupart des produits prévus s'étaient concrétisés malgré l'intervention d'urgence qui avait dû être conduite pendant la période couverte par le programme de pays. Tous les résultats visés n'avaient cependant pas été atteints. Le bilan des activités VPE était relativement satisfaisant, mais les achats locaux avaient été limités par rapport aux besoins. Les niveaux de dénutrition n'avaient pas beaucoup changé, malgré les mesures prises pendant dix ans. L'évaluation avait relevé que tous les partenaires n'avaient pas respecté leurs engagements. L'opération avait aussi pâti de l'ampleur géographique de la zone couverte par rapport aux ressources disponibles.
93. Le Conseil a remercié le Secrétariat pour ses observations, reconnaissant la gravité de la situation au Sahel et exhortant le PAM et les donateurs à trouver des moyens de financer les opérations dans la région; la solidarité régionale pourrait énormément contribuer à prévenir une crise. Il a été suggéré que les futurs rapports annuels sur les résultats contiennent un tableau faisant apparaître le niveau de financement des opérations, ce qui mettrait en évidence les déficits dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Le Directeur régional a été invité à publier un document sur les besoins de financement pour que les donateurs puissent soutenir les achats régionaux du PAM tant que ceux-ci étaient encore possibles.
94. À propos du rapport d'évaluation du programme de pays du Ghana, les membres du Conseil ont rappelé qu'une efficacité opérationnelle restreinte entraînait une diminution des contributions des donateurs: il fallait absolument veiller à ce que les opérations du PAM cadrent pleinement avec les stratégies gouvernementales et évitent les chevauchements; et le ciblage devait mettre l'accent sur les groupes les plus vulnérables, et des aliments locaux acceptables devaient être fournis à chaque fois que cela était possible. Les membres du Conseil ont engagé le PAM à étendre les activités telles que l'initiative P4P, en particulier

dans le nord du pays, où la saison des pluies unique limitait la production agricole à une récolte par an, et à continuer de travailler en partenariat avec les ministères et les autres institutions des Nations Unies. Ils ont également souligné la nécessité de s'assurer que le Gouvernement et les autorités locales pourraient poursuivre la lutte contre la faim et la malnutrition une fois le transfert des responsabilités achevé. Certains membres ont demandé des éclaircissements quant à la façon dont les données relatives à la cartographie de la pauvreté étaient utilisées pour le ciblage.

95. Concernant le projet de développement pour le Bénin, les membres du Conseil ont observé qu'il était en phase avec les stratégies gouvernementales touchant l'éducation primaire universelle et le renforcement des capacités, et qu'il suivait les directives du PAM en faveur de la participation des femmes. Le PAM a été prié d'impliquer les parents dans les programmes d'alimentation scolaire pour en assurer la durabilité, mais certains membres ont souhaité des précisions concernant la collecte et le suivi des contributions parentales. L'aide apportée par les donateurs aux fins de l'accroissement de la production de maïs pourrait servir à appuyer les dispositifs d'achat local du PAM. Les membres du Conseil ont souligné qu'il fallait maintenir la coordination avec les programmes gouvernementaux et veiller à ce que les instances locales et nationales aient les capacités voulues pour prendre en main à terme les interventions menées actuellement par le PAM. Les membres du Conseil ont également fait observer que la poursuite des opérations en cours exigeait des fonds supplémentaires.
96. S'agissant de l'augmentation budgétaire demandée au titre du projet de développement en République centrafricaine, les membres du Conseil ont jugé nécessaire de veiller à faciliter la prise en charge par le Gouvernement des programmes de nutrition et d'alimentation scolaire en renforçant les capacités nationales; les enseignements tirés devaient en outre être partagés avec les autres pays de la région. Certains membres ont recommandé que le PAM améliore la distribution des vivres et l'accès à l'éducation, sachant que le prix élevé des produits alimentaires demeurait un obstacle. Il a été noté que des fonds supplémentaires étaient requis pour poursuivre les opérations: le PAM et les donateurs ont été engagés à tout mettre en œuvre pour trouver les ressources nécessaires.
97. Concernant les opérations menées en Sierra Leone, le Conseil a exprimé sa préoccupation quant à l'importance de l'augmentation budgétaire demandée pour le projet de développement 105840, d'autant que certaines recommandations formulées à l'issue de l'examen à mi-parcours de 2009 n'avaient toujours pas été suivies. Les membres du Conseil ont prié le PAM d'établir davantage de partenariats avec d'autres acteurs pour traiter des questions telles que la santé, lui ont recommandé d'étudier de plus près les moyens d'améliorer l'accès à la nourriture et d'affiner la stratégie de transfert des responsabilités. Le Conseil a conseillé de prévenir le chevauchement d'activités, tout en recherchant la complémentarité avec les stratégies gouvernementales; le Secrétariat a été prié de préciser les mesures prises pour améliorer la proportion filles/garçons dans les effectifs scolaires. Compte tenu de la situation postconflictuelle instable, les membres du Conseil ont approuvé les modalités d'assistance prévues dans l'IPSR et la concordance de celle-ci avec les priorités du gouvernement et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, et ils ont suggéré de créer de nouveaux partenariats pour promouvoir par exemple l'association de la production agricole à l'alimentation scolaire, et des activités VCT aux programmes de lutte contre le VIH. Le ciblage pouvait être amélioré de manière à veiller à donner la priorité aux communautés les plus vulnérables. La violence sexuelle et sexiste étant manifestement omniprésente, il importait d'élaborer des programmes qui contribuaient à renforcer la stabilité, comme l'alimentation scolaire et l'initiative P4P, et de les intégrer dans le processus de redressement et de développement au moment du transfert des responsabilités.

98. En réponse aux observations formulées le Directeur régional s'est engagé à fournir un document sur les besoins de financement pour la fin de la journée. Il a expliqué que dans le cadre de l'opération menée au Ghana, le ciblage s'appuyait sur une ACV conduite en 2004 et mise à jour à partir d'une évaluation nationale de la sécurité alimentaire effectuée en 2009. La qualité des partenariats impliqués dans toutes les opérations a été reconnue: des activités étaient menées en collaboration avec l'UNICEF, l'OMS, la FAO et le FIDA, entre autres, en Sierra Leone et ailleurs; la recherche de fonds opérationnels avait été entreprise conjointement par le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, l'initiative REACH et d'autres sources internationales. Le Directeur régional a expliqué que la prévalence de la violence sexuelle et sexiste résultait en partie de situations de conflit dans lesquelles les auteurs des agressions reproduisaient ce qu'ils avaient eux-mêmes subi dans leur enfance. Dans le cadre de l'opération menée au Bénin, la collecte et le suivi des contributions parentales aux programmes d'alimentation scolaire seraient assurés par des associations parents-enseignants dont les membres recevraient une formation adaptée; l'initiative P4P serait mise en œuvre prochainement. En République centrafricaine, le renforcement des capacités comprenait une formation au niveau communautaire destinée aux associations parents-enseignants, et des activités destinées à améliorer les compétences des fonctionnaires.
99. Le Directeur régional a remercié les donateurs, qui avaient versé des contributions, non sans rappeler que la poursuite des opérations dans la région nécessitait des fonds de toute urgence.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

100. Lors de son exposé général au Conseil, le Directeur régional a fait observer que malgré le développement économique de la région, de nombreuses zones avaient subi le contrecoup des graves crises survenues en matière d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité; la malnutrition chronique était préoccupante dans plusieurs pays, surtout lorsqu'elle résultait de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Des catastrophes naturelles telles que des tempêtes tropicales frappaient régulièrement ces mêmes zones: le défi à relever consistait donc à veiller à ce que des mesures de prévention soient en place et à élaborer des programmes de protection sociale. Dans cette région, le PAM travaillait en bonne intelligence avec les gouvernements, des partenaires du système des Nations Unies et des ONG; le Programme participait aux modules régionaux renforcés de la logistique et des télécommunications, et jouait le rôle d'institution chef de file pour le module de la sécurité alimentaire. Une plate-forme avait été installée au Panama pour les réserves alimentaires et les équipements d'urgence, ainsi que des stations plus petites en El Salvador et au Guatemala, et des listes d'urgence avaient été établies pour permettre le déploiement rapide d'experts en ACV et en télécommunications si nécessaire.
101. En Haïti, la panoplie de l'aide alimentaire et nutritionnelle englobait des formules de transferts monétaires et de bons d'alimentation, des activités VCT, l'alimentation scolaire, la supplémentation alimentaire, la réinstallation librement consentie des personnes déplacées, des initiatives d'achats locaux et l'amélioration des infrastructures. Il fallait de toute urgence vérifier que l'ensemencement avait été bien fait pour la prochaine récolte – le PAM offrant un appui logistique au programme de plantation de la FAO – et que le dispositif d'urgence était prêt en vue de la saison des ouragans à venir, notamment; des vivres avaient été prépositionnés dans 31 zones. Les besoins que la tempête tropicale Agatha avait engendrés en El Salvador, au Guatemala et aux Honduras avaient été rapidement couverts avec le concours des partenaires du système des Nations Unies et des

gouvernements. Dans les pays exposés à des déficits nutritionnels, l'accent était mis sur le renforcement des capacités et l'établissement de filets de protection sociale dans le cadre de la coopération Sud-Sud avec le Chili, la Colombie et le Mexique. Le PAM coopérait aussi avec le Brésil à son programme Faim zéro; la Directrice exécutive s'était rendue dans le pays et avait rencontré le Président Lula pour discuter de l'état d'avancement du projet. Sur le plan régional, les principaux enjeux portaient sur la préparation en cas de situation d'urgence et le renforcement des capacités gouvernementales en matière de protection sociale.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008) (2010/EB.A/23) (*pour examen*)

Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya (2010/EB.A/29) (*pour information*)

Projets de programme de pays — Burundi 200119 (2011–2014) (2010/EB.A/24) (*pour examen*)

102. Le Directeur régional a décrit la situation dans la région, où le PAM avait distribué pratiquement 1,5 million de tonnes de produits alimentaires en 2009. Le nombre de bénéficiaires avait légèrement diminué car les récoltes avaient été satisfaisantes à la fin de l'année, mais il demeurait nécessaire d'aider les populations à renforcer leur capacité de résistance face à la sécheresse. En raison de menaces et de problèmes de sécurité, le PAM avait été contraint de suspendre ses opérations dans le sud de la Somalie, mais dans le reste du pays, partout où l'accès était possible, le Programme venait encore en aide à 1 million de bénéficiaires. En République démocratique du Congo, les taux de malnutrition restaient élevés du fait de l'extrême pauvreté, de l'instabilité à l'est, et du déclenchement d'un conflit à l'ouest; le PAM portait secours à 3 millions de personnes dans le pays. Au Zimbabwe, la situation s'était améliorée, mais 800 000 personnes avaient encore besoin d'assistance.
103. Le Bureau régional renforçait les contrôles afin d'atténuer les effets des risques en regroupant les registres des risques tenus par les bureaux de pays. Le PAM collaborait avec le Gouvernement éthiopien pour améliorer la transparence dans la gestion des denrées alimentaires et l'établissement de rapports connexes, et le ciblage des bénéficiaires. Les capacités d'intervention avaient été analysées dans plusieurs pays dont le Rwanda, où un accord avait été conclu en vue d'améliorer les critères de ciblage. L'achat anticipé de 330 000 tonnes de vivres avait permis de distribuer des denrées alimentaires au Kenya et en Ouganda en moins de dix jours, au lieu des deux mois habituels. Des programmes pilotes de transferts en espèces et de bons d'alimentation ciblaient plus de 500 000 bénéficiaires, et le PAM aidait les gouvernements à planifier leurs investissements. Les achats locaux avaient totalisé 608 000 tonnes, pour un montant de 23 millions de dollars, et 35 000 petits agriculteurs participaient à des initiatives P4P. Les projets Villages du Millénaire se développaient, en particulier au Malawi.
104. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté les résultats de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire au Kenya, première évaluation d'impact réalisée par le Bureau. Son approche mixte, à la fois qualitative et quantitative, serait appliquée aux futures évaluations d'impact de l'alimentation scolaire dans d'autres pays. Les résultats et

les enseignements tirés avaient été partagés avec de nombreux membres du personnel du PAM et débattus lors d'un atelier organisé à l'intention des personnes qui seraient en charge du futur cycle d'évaluations d'impact de l'alimentation scolaire.

105. D'après l'évaluation, l'alimentation scolaire améliorait les taux de scolarisation, la parité des sexes et la poursuite des études au lycée. Les repas réduisaient la faim et couvraient une grande partie – voire la totalité – des besoins alimentaires journaliers des enfants. En terme de transfert de ressources, l'alimentation scolaire représentait de 4 à 9 pour cent des revenus des ménages. En s'attachant à déterminer les causes des effets observés, afin qu'il soit possible de reproduire les réussites et de pallier les défaillances, l'évaluation a révélé que les aliments spécifiques distribués et la présence de l'enveloppe de services essentiels contribuaient pour beaucoup au succès des interventions menées. D'autres facteurs entraient également en ligne de compte, comme la disponibilité de fourneaux économes en combustible, la qualité de l'enseignement dispensé à l'école, la reconnaissance par les parents de la valeur de l'éducation pour l'avenir de leurs enfants, et le soutien de la communauté. L'alimentation scolaire encourageait particulièrement la fréquentation scolaire des jeunes enfants, puisque dans leur cas il était plus intéressant pour les parents qu'ils soient nourris plutôt qu'ils restent à la maison ou travaillent. À un âge un peu plus avancé, l'abandon scolaire était plus important chez les filles que chez les garçons, en particulier dans les régions où celles-ci se mariaient jeunes.
106. Une représentante de la Colombie a rendu compte de la visite du Conseil au Kenya, du 20 février au 6 mars 2010. Cette visite avait couvert des opérations du PAM dans des cadres divers, qu'il s'agisse de zones urbaines, de terres arides et semi-arides ou de camps de réfugiés. Les membres du Conseil avaient été impressionnés par l'engagement et l'appui du Gouvernement en faveur des activités du PAM, qui étaient elles-mêmes alignées sur les programmes et priorités du Gouvernement et des partenaires, et répondaient efficacement aux besoins des bénéficiaires. Le PAM était présent au Kenya depuis longtemps; les interventions opérées dans certains camps de réfugiés portaient assistance à la troisième génération de bénéficiaires, et le programme d'alimentation scolaire était le plus ancien du PAM.
107. Dans sa réponse, le Conseil a salué le travail du PAM dans la région, et souligné qu'il fallait continuer de soutenir les efforts déployés par les pays pour surmonter leurs énormes problèmes, et notamment obtenir suffisamment de vivres. Les membres du Conseil ont – entre autres – recommandé au Secrétariat de s'employer à transférer progressivement les responsabilités en matière d'alimentation scolaire au Gouvernement et aux communautés; de résoudre les problèmes de protection et de santé; de renforcer l'alliance du PAM avec la Banque mondiale; d'expérimenter des distributions d'espèces et de bons d'alimentation; et de poursuivre l'initiative P4P, en effectuant une évaluation à mi-parcours de son efficacité.
108. Les membres se sont félicités de l'évaluation d'impact et ont apprécié les réponses de la direction à ses recommandations. Ils ont constaté que les observations formulées lors de précédentes réunions du Conseil avaient été pris en compte dans la méthodologie de l'évaluation, et ils sont convenu avec la direction que la meilleure suite à donner aux recommandations ne relevant pas du mandat du PAM était d'intensifier les travaux de sensibilisation. De nombreux membres ont déploré regretter l'absence d'une stratégie solide de transfert des responsabilités, et enjoint le Secrétariat d'aider le Gouvernement kenyan à renforcer ses capacités de gestion et d'achat des produits alimentaires; cela faciliterait le transfert des responsabilités et encouragerait des achats plus rentables que dans le système existant, où chaque école appuyée par le Gouvernement achetait ses propres vivres. Le PAM ne devrait mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire que dans les zones les plus pauvres, et soutenir ailleurs les programmes gérés par le Gouvernement, en incitant par exemple les autorités à comparer le rapport coût-efficacité d'un système

utilisant des aliments produits dans le pays et celui d'un système utilisant des produits importés. Certains membres ont souligné que l'on risquait de créer une dépendance dans les zones pastorales et arides où le PAM distribuait des vivres depuis de nombreuses années. Les membres ont également relevé la nécessité de recueillir des données de référence au moment où les programmes étaient lancés, afin de pouvoir mesurer les résultats.

109. Si les membres ont unanimement jugé que l'alimentation scolaire constituait un outil de développement précieux, utilisable dans de nombreux contextes sociaux différents, certains se sont interrogés sur son rôle dans l'assistance humanitaire. L'alimentation scolaire excluait les enfants les plus vulnérables que les familles ne pouvaient envoyer à l'école, et distribuait souvent des vivres à tous les enfants d'un établissement, quels que soient leurs besoins. Ces membres ont encouragé le Bureau de l'évaluation à répertorier les différents effets de l'alimentation scolaire en situation d'urgence et sur fond de développement, et à comparer la rentabilité de l'alimentation scolaire avec celle d'autres interventions.
110. Concernant l'abandon scolaire des filles à la puberté, les membres ont suggéré de mieux sensibiliser les communautés concernées par le problème à la valeur de l'éducation. Ils ont également recommandé d'œuvrer davantage à l'amélioration des environnements scolaires et du soutien communautaire, et de s'attaquer aux autres facteurs qui réduisaient l'impact positif de l'alimentation scolaire, comme l'absence d'eau et d'équipement de cuisine. Le PAM devrait collaborer avec le Gouvernement, des ONG et d'autres partenaires pour pallier les insuffisances du système éducatif et de ses infrastructures, et prendre en considération des questions telles que la santé et le soutien communautaire, afin de créer un environnement propice.
111. La Directrice du Bureau de l'évaluation a confirmé que les résultats de cette évaluation et d'autres seraient utilisés pour guider l'élaboration des politiques et des stratégies d'alimentation scolaire. L'évaluation avait tenté de comprendre pourquoi certains parents n'envoyaient pas leurs enfants à l'école. Il était certes difficile de mesurer l'effet de l'alimentation scolaire sur la fréquentation scolaire, mais manifestement, les écoles accueillant ce type de programme enregistraient souvent des taux de scolarisation et de fréquentation scolaire plus élevés que les autres. Des comparaisons avec d'autres interventions, telles que les distributions d'espèces et de bons d'alimentation, pourraient à terme être incluses dans les évaluations des portefeuilles de pays.
112. Le Directeur du PAM au Kenya a rappelé au Conseil que plusieurs groupes d'acteurs humanitaires avaient été formés pour examiner et promouvoir les solutions éducatives au Kenya, comme l'Enveloppe d'interventions essentielles. Le Gouvernement était déterminé à prendre les programmes d'alimentation scolaire en charge, mais il ne disposait pas encore d'un financement durable. L'alimentation scolaire fondée sur la production locale en était encore à ses balbutiements; son ciblage et sa rentabilité relative étaient en train d'être établis. Les critères appliqués par le PAM pour sélectionner les établissements dans lesquels le programme d'alimentation scolaire serait mis en œuvre comprenaient l'existence d'équipements de restauration; un effectif minimum de 100 élèves; et l'approbation par le Ministère de l'éducation des qualifications des enseignants et des programmes d'enseignement. Le Bureau de pays appliquait certaines des recommandations formulées au cours de la visite du Conseil, notamment l'élaboration d'une nouvelle stratégie de pays. Une série d'évaluations étaient attendues prochainement, dont l'examen à mi-parcours du programme de pays, et elles permettraient au Bureau de pays de déterminer la voie à suivre.
113. S'agissant du projet de programme de pays établi pour le Burundi, les membres du Conseil ont approuvé le fait qu'il s'inscrive dans la continuité de l'IPSR précédente, et qu'il

s'appuie sur le nouveau modèle de programme de pays; toutefois, ils ont estimé qu'il n'intégrait pas suffisamment la problématique hommes-femmes. Les membres du Conseil ont été heureux de constater que les stages de formation relatifs à l'agriculture et à l'environnement, à la santé et à l'enrichissement des aliments étaient conduits en partenariat avec la FAO et le FIDA avec l'appui du Gouvernement, qui soutenait également l'alimentation scolaire. Certains membres du Conseil se sont néanmoins interrogés sur la pertinence d'inclure de très jeunes enfants dans les bénéficiaires de l'alimentation scolaire, et ont suggéré d'utiliser les ressources plus efficacement pour venir en aide aux familles exposées à l'insécurité alimentaire.

114. Le Conseil a attiré l'attention sur le fait que, dans le cadre d'opérations humanitaires, le PAM ne devait mener que des interventions clairement liées à l'alimentation, comme des projets reposant sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation. Il a préconisé que les interventions sanitaires, par exemple, soient gérées par l'OMS et l'UNICEF, pour éviter les doubles emplois et les chevauchements. Le programme de pays proposé contribuait de façon opportune et pertinente au règlement à long terme de questions telles que la propriété foncière et l'insécurité, et certains membres du Conseil ont demandé des éclaircissements quant aux plans conçus par le PAM pour transférer les responsabilités au Gouvernement.
115. Dans sa réponse, le Secrétariat a pris note préoccupations du Conseil concernant les partenariats et a donné l'assurance que le PAM travaillait efficacement avec ses partenaires, conformément aux dispositions du document de stratégie du pays; dans tous les cas, l'accent était mis sur la complémentarité et la concordance avec les priorités nationales. Le Secrétariat a expliqué que le PAM utilisait son système ACV pour acheter des vivres dans les zones où existaient des excédents et les transférer dans les districts exposés à l'insécurité alimentaire; le Programme remplissait ainsi sa mission d'assistance alimentaire, tout en appuyant des projets mis en œuvre par d'autres organismes des Nations Unies. Le PAM travaillait avec l'UNICEF en faveur du développement des jeunes enfants, et il examinerait ses politiques d'alimentation scolaire au regard des recommandations du Conseil. Le renforcement des capacités se poursuivait tant dans les ministères que dans les administrations, en vue du transfert à terme des activités du PAM.

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Examen des catégories d'activités (2010/EB.A/25) (*pour examen*)

116. Le Secrétariat a présenté le document en résumant l'examen des catégories d'activités du PAM, qui faisait partie de l'examen du cadre de financement et avait fait l'objet de larges consultations informelles. Les catégories d'activités – opérations d'urgence, IPSR et programmes de développement (projets de développement et programmes de pays) – avaient été étudiées à des fins multiples: i) promouvoir la clarté et la cohérence dans l'utilisation des catégories d'activités; ii) distinguer les actions humanitaires et les actions de développement à l'intérieur des catégories; et iii) veiller à ce que le PAM puisse obtenir des fonds pour des objectifs à plus long terme. Le processus s'articulait comme suit: i) expliciter le lien entre les Objectifs stratégiques du PAM et ses catégories d'activités, tout en conservant une certaine souplesse au niveau national pour définir l'ensemble des activités requises pour atteindre les objectifs; ii) réviser les directives relatives aux programmes pour garantir une utilisation rigoureuse et uniforme des catégories; et iii) renforcer le processus d'examen des activités pour superviser l'application des catégories. Les directives relatives aux programmes étaient en train d'être améliorées en concertation avec les bureaux de pays et aux fins de les aider. Les antennes locales

recevraient également orientations et soutien pour les aider à mobiliser des fonds en faveur du développement au niveau du pays. Le Comité d'examen des programmes avait été renforcé et serait chargé de garantir l'application cohérente des nouvelles directives, tandis que les bureaux qui élaboraient des projets à présenter au Comité recevraient des conseils et des recommandations, notamment à l'occasion de missions sur le terrain et à la faveur d'un appui à l'échelle nationale. Le projet de décision figurant dans le document ne nécessitait aucune modification des règles et règlements du PAM.

117. Le Conseil a reconnu la difficulté de cerner les catégories d'activités du PAM, et de répondre aux préoccupations de ses membres. Ces derniers avaient mis en question la pertinence de la suppression du délai prévu pour passer d'une opération d'urgence à une IPSR, soulignant qu'il fallait dégager des stratégies de transition claires. Il convenait de préciser la définition et l'utilisation des concepts de "secours", de "redressement" et de "premières phases de redressement", et d'indiquer à quel moment le Conseil donnerait son approbation à leur sujet. Les principaux indicateurs relatifs aux transitions devraient être les besoins et les priorités des pays, et une stratégie était requise pour financer les activités de développement; des projets bien conçus faciliteraient la collecte de fonds. Des membres se sont également déclarés favorables à l'accélération du processus d'examen et d'approbation des projets de développement et des programmes de pays, en particulier durant la période de transition.
118. Le Secrétariat a reconnu que la qualité et la fiabilité des programmes étaient indispensables pour parvenir à mobiliser des fonds destinés aux activités humanitaires et au développement. La durée des opérations d'urgence devait être maintenue en principe à un an, renouvelable, et la transition vers des IPSR ne serait plus obligatoire après deux ans, mais dépendrait de la situation et des conditions locales. Le Secrétariat a également estimé qu'il était indispensable de prendre en compte les besoins et les priorités des gouvernements, et de disposer d'évaluations pertinentes, pour garantir la qualité des opérations du PAM. Afin d'appuyer le processus d'examen des programmes, les bureaux de pays recevraient des directives révisées et mieux définies.
119. Sur la proposition des membres du Conseil, le projet de décision a été modifié pour y faire figurer la demande d'éclaircissement du Conseil quant aux résultats de la révision des directives relatives aux programmes, ainsi qu'une évaluation de son impact sur le financement des activités destinées à combattre les conditions qui mènent à la faim et à la malnutrition.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 (2010/EB.A/26) (pour examen)

120. Le Directeur exécutif adjoint chargé du Département des opérations et Directeur de l'Administration générale a présenté la question. Sur les 5,6 millions de tonnes de vivres distribuées en 2009, d'une valeur de 2,8 milliards de dollars, 0,38 pour cent avaient été perdues; la valeur des pertes atteignait environ 10 millions de dollars, soit 0,37 pour cent de la valeur totale. Ces chiffres étaient légèrement inférieurs à ceux de 2008, ce qui laissait supposer que les mesures prises par le PAM pour réduire les pertes portaient leurs fruits. Le Secrétariat a constaté en particulier avec satisfaction que la proportion des pertes enregistrées dans le cadre des activités administrées par des ONG partenaires était passée de 22 à 17 pour cent à la suite du renforcement des capacités de ces organisations. Des efforts étaient déployés pour réduire les pertes sur lesquelles le PAM avait une certaine

maîtrise en améliorant les procédures de suivi et d'élaboration de rapports sur le mouvement des produits de base, en limitant la durée de l'entreposage, en réduisant au maximum le taux d'humidité des denrées, et en garantissant un conditionnement optimal. Le Directeur exécutif adjoint a remercié les contrôleurs de l'aide alimentaire et le personnel chargé de la logistique sur le terrain, qui assuraient la mise en œuvre de ces améliorations. Le rapport portait sur toutes les pertes relevées, y compris en Somalie.

121. Le Conseil a félicité le Secrétariat pour ces résultats et salué la précision du rapport, qui décrivait les mesures prises pour réduire et compenser les pertes par pays. Les membres ont reconnu que certaines pertes étaient inévitables, étant donné les conditions dans lesquelles le PAM livrait et distribuait une grande partie de ses vivres. Ils ont encouragé le Secrétariat à continuer de former le personnel du PAM et de ses partenaires, et d'améliorer les conditions d'entreposage et de transport. Les membres ont suggéré d'examiner les itinéraires suivis pour assurer le transport des vivres et les facteurs entraînant des pertes particulièrement élevées dans certains pays.
122. En réponse aux points et aux questions soulevés par les membres, le Secrétariat a fait observer que les normes IPSAS avaient permis de rendre compte de la valeur des pertes et de leur volume. Des rapports trimestriels sur l'état des stocks contribuaient à instaurer un suivi plus régulier et rigoureux. Les formations se poursuivraient car s'il était irréaliste d'attendre une réduction importante du volume de pertes, qui était déjà bas, il fallait empêcher que celui-ci n'augmente. La situation variait selon les pays, mais la plupart des gouvernements contribuaient activement à réduire les pertes. Le système de gestion logistique SAP serait mis à l'essai dans quelques pays, en attendant le déploiement d'une solution SAP intégrale; le système de gestion logistique remplacerait le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (système COMPAS) actuellement utilisé par le PAM.

Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection (2010/EB.A/27) (*pour information*)

123. Lorsqu'il a présenté le rapport, le représentant du CCI a salué la célérité avec laquelle la Directrice exécutive et les hauts responsables avaient donné suite aux recommandations formulées dans le rapport, qui visaient à améliorer l'efficacité et l'efficacéité du PAM et aider ainsi celui-ci à s'acquitter de son double mandat. Il a attiré l'attention sur trois points. Le premier concernait l'équité et la transparence apparentes du processus annuel de réaffectation, rotation et mobilité qui concernait 250 fonctionnaires et coûtait 8 millions de dollars; la recommandation invitait la Directrice exécutive à demander que les procédures soient passées en revue et que l'on recherche les améliorations possibles. Le représentant du CCI a constaté qu'un nouveau modèle de carrière au PAM était en cours d'élaboration, qui contribuerait à résoudre les problèmes; un rapport sur les progrès accomplis à cet égard devrait être présenté en 2011. Le deuxième point portait sur les catégories d'activités du PAM: le représentant du CCI a constaté que les IPSR absorbaient 60 pour cent des ressources opérationnelles et que certains donateurs avaient des réserves quant à la nature très générale de cette catégorie, qui les empêchait de verser les contributions non affectées dont le PAM avait besoin. Un nouveau cadre opérationnel pourrait inciter les donateurs à apporter des contributions pouvant être utilisés de manière plus flexible. Quant au troisième point – les promotions accordées à titre exceptionnel par la Directrice exécutive – le représentant du CCI a recommandé de mettre fin à cette pratique, comme cela était indiqué dans le rapport; la réponse de la direction avait déjà tenu compte de la question.

124. Le Conseil s'est félicité du rapport qu'il jugeait être un outil précieux et indépendant qui renforcerait l'efficacité du PAM dans la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement. Les membres du Conseil ont répété que le PAM avait besoin de contributions plus flexibles, et exhorté les donateurs à envisager de mettre en place de nouvelles modalités de financement plus souples. Le Conseil était conscient qu'il s'agissait d'une question sensible qui pouvait avoir des incidences politiques, mais il estimait que les impératifs en matière d'efficience passaient avant toute autre considération.
125. Les membres du Conseil ont appuyé la suggestion selon laquelle la Directrice exécutive devrait examiner la décentralisation ainsi que les doubles emplois et les lacunes au niveau opérationnel, notant que l'élaboration du rapport sur les contrôles internes, comme proposé, faciliterait le travail. Plusieurs membres du Conseil ont souligné, qu'il fallait recruter davantage de membres du personnel dans des pays en développement, en particulier à des postes d'échelon supérieur, et réviser les procédures de réaffectation, de rotation et de mobilité pour qu'elles soient perçues par le personnel comme étant tout à fait équitables et transparentes. Les membres du Conseil ont fortement recommandé que ces procédures ne s'appliquent pas aux fonctions de contrôle compte tenu des compétences spéciales et de l'indépendance que celles-ci requéraient, conformément aux normes et procédures des Nations Unies. Les membres attendaient avec intérêt qu'on les tienne informés de la suite donnée aux les recommandations.
126. Dans sa réponse, le Secrétariat a mis l'accent sur le fait qu'un nouveau modèle de carrière était en train d'être élaboré en concertation avec le personnel, afin d'accroître la transparence et de donner plus de rigueur aux processus de recrutement et de réaffectation; les candidats à des postes à responsabilité, par exemple, auraient à se soumettre à des évaluations portant sur leurs compétences en gestion. Le Secrétariat a attiré l'attention sur la complexité de l'exercice de réaffectation, de rotation et de mobilité, dans le cadre duquel des questions aussi diverses que les attentes professionnelles, l'état de santé, la situation familiale et l'éducation des enfants devaient être prises en compte, mais il a reconnu qu'il fallait opérer de manière juste et en toute transparence. La direction avait conscience qu'il convenait de s'employer à augmenter la proportion des postes d'administrateur occupés par des personnes venant de pays en développement, et elle œuvrait dans ce sens.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration (2010/EB.A/28) *(pour approbation)*

127. Certains membres du Conseil ont demandé au Secrétariat de traiter le document "Vérification des décisions et recommandations adoptées" comme une annexe au résumé. Le Secrétariat a donné son approbation avec effet immédiat.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la visite conjointe au Rwanda terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (2010/EB.A/30) *(pour information)*

128. Le représentant de la République tchèque a brièvement évoqué la visite conjointe effectuée au Rwanda du 20 au 30 mars 2010, durant laquelle les membres des Conseils du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), de l'UNICEF et du

PAM avaient été impressionnés par les approches novatrices employées par le PAM dans ses projets d'assistance alimentaire, et par les progrès de l'initiative Unis dans l'action. Le groupe avait également participé à des réunions instructives avec le Président et des ministres, des représentants des autorités locales et d'ONG, ainsi que des dirigeants d'organisations du secteur privé. Les membres des Conseils ont constaté que les Objectifs du Millénaire pour le développement étaient au cœur des stratégies nationales du Rwanda touchant la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé et la protection de l'environnement; ils avaient également pu observer que la réforme des Nations Unies avaient des effets positifs au Rwanda, et était appuyée par la vision d'avenir et l'engagement du Gouvernement. Le groupe avait été impressionné par le travail de l'Équipe de pays des Nations Unies, qui devait en grande partie sa réussite à sa détermination à surmonter les difficultés.

129. Au cours de leur visite, les membres des Conseils ont toutefois constaté que le manque de personnel qualifié freinait certains processus de réforme, et que les nouvelles mesures prises par le PAM pour lutter contre la faim et d'autres activités du système des Nations Unies pouvaient être mieux alignées sur les priorités gouvernementales. Le groupe a suggéré qu'un fonds soit créé pour appuyer les pays dans lesquels l'initiative Unis dans l'action était menée à titre d'essai.
130. La délégation a remercié le Gouvernement rwandais et l'Équipe de pays des Nations Unies pour leur hospitalité et leur appui.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

| | |
|--------|---|
| AAP | budget administratif et d'appui aux programmes |
| ACV | analyse et cartographie de la vulnérabilité |
| BSCI | Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies |
| CAD | coût d'appui direct |
| CCI | Corps commun d'inspection |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |
| HCR | Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| IPSR | intervention prolongée de secours et de redressement |
| NAO | National Audit Office (Royaume-Uni) |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| P4P | Achats au service du progrès |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| TVA | taxe sur la valeur ajoutée |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la population |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| VCA | Vivres pour la création d'avoirs |
| VCT | Vivres contre travail |
| VPE | Vivres pour l'éducation |

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

7 juin 2010

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Jacinta Muthoni Ngwiri (Kenya, Liste A) Rapporteur de la session annuelle de 2010.

7 juin 2010

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2010/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de l'exposé de Mme Kristalina Georgieva, Commissaire de l'Union européenne en charge de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, et de M. Rajiv Shah, Administrateur de l'Agency for International Development des États-Unis.

7 juin 2010

RAPPORTS ANNUELS**2010/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2009**

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel sur les résultats de 2009 (WFP/EB.A/2010/4*), notant que celui-ci constituait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée, et a invité la direction à lui soumettre un document concernant les stratégies visant à améliorer l'efficacité.

9 juin 2010

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**2010/EB.A/3 Comptes annuels vérifiés de 2009**

Le Conseil:

- i) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2009, ainsi que le Rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut;

- ii) a pris note de l'imputation au Fonds général d'un montant de 896 097 dollars au titre des paiements à titre gracieux, des pertes de trésorerie passées en charges et des avances au personnel et aux fournisseurs pour l'exercice 2009; et
- iii) a pris note de ce que les pertes de produits après livraison enregistrées en 2009 avaient été comptabilisées comme des charges d'exploitation de l'exercice 2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/4

Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016

Le Conseil a nommé le Contrôleur et Vérificateur général des comptes pour l'Inde aux fonctions de Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016.

Le montant total annuel de la rémunération du Commissaire aux comptes sera de 385 000 dollars É.-U., comprenant les honoraires et toutes autres charges et dépenses, payable en versements trimestriels.

Ladite rémunération annuelle ne pourra être augmentée sans autorisation préalable du Conseil, suite à la soumission par le Commissaire aux comptes d'une justification détaillée.

Le Conseil a autorisé son Président à signer en son nom le contrat entre le PAM et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/5

Nomination des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé à titre exceptionnel, étant donné les circonstances exposées, la prolongation d'un an, jusqu'au 29 juillet 2011, des mandats de M. Libero Milone et de M. Mirza Qamar Beg, membres du Comité d'audit, de sorte que leurs mandats viennent à expiration simultanément.

En outre, le Conseil a approuvé la nomination des candidats suivants en qualité de membres du Comité d'audit:

- Mme Irena Petruškevičienė, dont le mandat débutera le 30 juillet 2011 pour s'achever le 29 juillet 2014; et
- M. James A. Rose III, dont le mandat débutera et s'achèvera à ces mêmes dates.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/6 Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011

Après avoir examiné le document intitulé "Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011"(WFP/EB.A/2010/6-D/1), le Conseil:

- i) a pris note du montant total projeté du programme de travail, soit 10,7 milliards de dollars É.-U., hors provision pour besoins imprévus;
- ii) a approuvé la proposition de financer sur une période de 15 ans les engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel, comme indiqué dans le présent document;
- iii) a approuvé une augmentation à hauteur de 3,37 millions de dollars du budget AAP pour 2011 afin d'amortir l'impact sur les ressources AAP en 2011 de la proposition ci-dessus; et
- iv) a approuvé le recours au Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer un montant de 38,9 millions de dollars initialement imputé à la partie non affectée du Fonds général pour l'exercice biennal 2010–2011, comme indiqué dans le présent document.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/7 Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées

Le Conseil prend note des six recommandations formulées par le Secrétariat telles qu'elles figurent dans le document WFP/EB.A/2010/6-E/1 et demande que celles-ci fassent l'objet de discussions plus approfondies dans le cadre d'une consultation informelle, de manière à fournir sans tarder des orientations au Secrétariat et à accélérer l'examen du cadre de financement pour que celui-ci soit mené à bien d'ici au mois de novembre 2010.

Par ailleurs, le Conseil attend avec intérêt que lui soient soumis à sa deuxième session ordinaire de 2010:

- a) les amendements proposés au Règlement général et au Statut du PAM, ainsi qu'aux Règles de gestion financière et au Règlement financier afin de modifier le cadre de financement du PAM, et un aperçu de tout autre changement nécessaire; et
- b) un document distinct préparé pour le Conseil sur les questions de financement anticipé et d'achats à terme.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

10 juin 2010

2010/EB.A/8 Rapport annuel du Comité d'audit du PAM

Le Conseil a pris note du "Rapport annuel du Comité d'audit du PAM" (WFP/EB.A/2010/6-G/1)".

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/9 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes

Le Conseil a pris note du "Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2010/6-H/1).

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/10 Rapport de l'Inspecteur général

Le Conseil a pris note du "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2010/6-I/1) et a demandé au Secrétariat de le transmettre au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

8 juin 2010

2010/EB.A/11 Enquête sur les opérations du PAM en Somalie

Ayant examiné les documents intitulés "Enquête sur les opérations du PAM en Somalie" (WFP/EB.A/2010/6-K/1), "Enquête sur les opérations du PAM en Somalie: Additif" (WFP/EB.A/2010/6-K/1/Add.1) et "Enquête sur les opérations du PAM en Somalie: Additif 2" (WFP/EB.A/2010/6-K/1/Add.2), le Conseil prend note du projet de mandat pour l'examen des opérations du PAM en Somalie et décide de l'adopter sans modification. Le Conseil demande au Secrétariat de transmettre ce mandat au Commissaire aux comptes qui va prochainement prendre ses fonctions afin qu'il entreprenne, conformément aux termes du mandat, l'examen détaillé des opérations de livraison d'aide alimentaire effectuées par le PAM en Somalie. Le Conseil demande en outre au nouveau Commissaire aux comptes d'établir un rapport recommandant des

mesures de nature à renforcer les mécanismes de contrôle en Somalie, qui sera soumis dès que possible à l'approbation du Conseil. Enfin, le Conseil demande au Secrétariat de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de l'Inspecteur général du PAM dans un rapport qui sera présenté à sa deuxième session ordinaire de 2010.

10 juin 2010

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2010/EB.A/12 Rapport annuel sur l'évaluation en 2009

Le Conseil a pris note du "Rapport annuel sur l'évaluation en 2009" (WFP/EB.A/2010/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

9 juin 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2010/EB.A/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 – Assistance aux populations vulnérables" (WFP/EB.A/2010/7-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

9 juin 2010

2010/EB.A/14 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — République populaire démocratique de Corée 200114

Le Conseil a approuvé l'IPSR République populaire démocratique de Corée 200114 " — Appui à la nutrition maternelle et infantile" (WFP/EB.A/2010/9-C/1).

9 juin 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**2010/EB.A/15 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011) – Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2010/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

9 juin 2010

2010/EB.A/16 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Tadjikistan 200120

Le Conseil a approuvé le projet de développement Tadjikistan 200120 — "Appui à l'accès à l'éducation des enfants vulnérables" (WFP/EB.A/2010/9-A/2) proposé, sous réserve de la disponibilité des ressources.

9 juin 2010

2010/EB.A/17 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Arménie 200128

Le Conseil a approuvé le projet de développement Arménie 200128 "Développement de l'alimentation scolaire durable" (WFP/EB.A/2010/9-A/3 + Corr.1), sous réserve de la disponibilité des ressources.

9 juin 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**2010/EB.A/18 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010)**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010)" (WFP/EB.A/2010/7-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 juin 2010

2010/EB.A/19 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Bénin 200045

Le Conseil a approuvé le projet proposé de développement Bénin 200045 "Promotion de l'alimentation scolaire durable" (WFP/EB.A/2010/9-A/1), sous réserve de la disponibilité des ressources.

10 juin 2010

2010/EB.A/20 Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement République centrafricaine 103610

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 9,4 millions de dollars É.-U. pour le projet de développement République centrafricaine 103610 — "Appui à l'éducation pour tous et à la santé" (WFP/EB.A/2010/9-B/1) afin de prolonger le projet de 18 mois du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2011.

10 juin 2010

2010/EB.A/21 Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Programme de pays Sierra Leone 105840

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 22,9 millions de dollars proposée pour le programme de pays Sierra Leone 105840 (WFP/EB.A/2010/9-B/2) pour une période de deux ans allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, moyennant une restructuration du programme qui prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2010.

10 juin 2010

2010/EB.A/22 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Sierra Leone 200062

Le Conseil a approuvé l'IPSR Sierra Leone 200062 — "Protection des moyens de subsistance et appui aux filets de sécurité pour les populations vulnérables se relevant d'un conflit" (WFP/EB.A/2010/9-C/2*).

10 juin 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

2010/EB.A/23 Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008)

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008) – Une méthodologie mixte" (WFP/EB.A/2010/7-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 juin 2010

2010/EB.A/24 Projets de programmes de pays — Burundi 200119 (2011–2014)

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays pour le Burundi 200119 (2011-2014) (WFP/EB.A/2010/8), lequel requiert 42 930 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 43,6 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil.

10 juin 2010

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**2010/EB.A/25 Examen des catégories d'activités**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen des catégories d'activités" (WFP/EB.A/2010/11/Rev.1), et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

Le Conseil comptait également recevoir des éclaircissements supplémentaires au sujet de la mise en œuvre du plan de révision des directives relatives aux programmes et de ses résultats, ainsi qu'une évaluation de son impact sur le financement de ses activités visant à éliminer les causes de la faim et de la malnutrition.

7 juin 2010

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**2010/EB.A/26 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009**

Lors de son examen du "Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009" (WFP/EB.A/2010/13-A/Rev.2), le Conseil a pris note des pertes enregistrées par pays et par produit et des mesures correctives prises par le PAM, les gouvernements et les partenaires pour limiter ces pertes au minimum. Il a encouragé le Secrétariat à faire en sorte que les pertes soient réduites au minimum, à obtenir des gouvernements le remboursement des produits qui ont été perdus par négligence, et à continuer de lui faire rapport chaque année.

10 juin 2010

2010/EB.A/27 Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection

Le Conseil prend note du document intitulé "Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection" (WFP/EB.A/2010/13-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/13-B/Add.1, et invite le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

8 juin 2010

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**2010/EB.A/28 Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2010/17.

10 juin 2010

QUESTIONS DIVERSES**2010/EB.A/29 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya**

Le Conseil a pris note du "Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya" (WFP/EB.A/2010/15-A) et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 juin 2010

2010/EB.A/30 Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda

Le Conseil a pris note du "Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda" (WFP/EB.A/2010/15-B) et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 juin 2010

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Rapports annuels*
 - *Rapport annuel sur les résultats de 2009 (pour approbation)*
5. *Questions de politique générale*
 - a) *Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres (pour information)*
 - b) *Politique du PAM en matière de fraude et de corruption (pour information)*
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) *Comptes annuels vérifiés de 2009 (pour approbation)*
 - b) *Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016 (pour approbation)*
 - c) *Nomination des membres du Comité d'audit (pour approbation)*
 - d) *Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (pour approbation)*
 - e) *Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées (pour approbation)*
 - f) *Amendements proposés au mandat du Comité d'audit du PAM (pour information)*
 - g) *Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (pour examen)*
 - h) *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (pour examen)*
 - i) *Rapport de l'Inspecteur général (pour examen)*
 - j) *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (pour information)*
 - k) *Enquête sur les opérations du PAM en Somalie (pour information)*
7. *Rapports d'évaluation*
 - a) *Rapport annuel sur l'évaluation en 2009 et réponse de la direction (pour examen)*
 - b) *Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007–2011) et réponse de la direction (pour examen)*
 - c) *Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010) et réponse de la direction (pour examen)*
 - d) *Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008) et réponse de la direction (pour examen)*
 - e) *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 et réponse de la direction (pour examen)*

- f) Point sur l'application des recommandations issues de l'évaluation (*pour information*)

Questions opérationnelles

8. *Projets de programmes de pays (pour examen)*

- Burundi 200119 (2011–2014)

9. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*

a) Projets de développement

- Arménie 200128
- Bénin 200045
- Tadjikistan 200120

b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement

- République centrafricaine 103610
- Sierra Leone 105840

c) Interventions prolongées de secours et de redressement

- République démocratique populaire de Corée 200114
- Sierra Leone 200062

10. *Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par correspondance*

- Niger 106110

11. *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles*

Examen des catégories d'activités (*pour examen*)

a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2009 (*pour information*)

b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2009 (*pour information*)

- Djibouti 105441
- Namibie 200061
- Rwanda 200030
- République-Unie de Tanzanie 200029

c) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2009 (*pour information*)

d) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier-31 décembre 2009) (*pour information*)

12. *Questions d'organisation et de procédure*

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (*pour information*)

13. *Questions d'administration et de gestion*

a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 (*pour examen*)

- b) Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection et réponse de la direction (*pour information*)
 - c) Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (*pour information*)
 - d) Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (*pour information*)
 - e) Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (*pour information*)
 - f) Rapport du PAM sur la sécurité (*pour information*)
14. **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
15. **Questions diverses**
- a) Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya (*pour information*)
 - b) Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda (*pour information*)
16. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**